

Assemblée Générale

Vendredi 5 avril 2024

Exercice 2023

Rapport d'activité Année 2023

Sommaire

I - La vie du CREAI Aquitaine / CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2023	7
1. La vie associative	7
1.1 L'Assemblée Générale Ordinaire	7
1.2 Le Conseil d'Administration	7
1.3 Le Bureau	7
2. La participation du CREAI aux instances de concertation	7
3. L'équipe technique et les évolutions	8
II - Rapport Moral	10
III - Rapport d'activité	12
1. Etudes & Observation	22
1.1 Les études réalisées dans le cadre de la convention ARS reconductibles chaque année	22
1.2 Les études terminées en 2023	26
1.3 Les études débutées en 2023	28
2. Formations	33
2.1 Les conventions terminées en 2023	33
2.2 Les conventions encore en cours en 2024	35
3. Animation / Journées d'études et de formation	39
3.1 Les conventions terminées en 2023	39
3.2 Les conventions débutées en 2023	39
3.3 Les journées d'études et de formation	40
3.4 Autre intervention	44
4. Conseil Technique	45
5. Développement informatique	46
6. Autres activités	50
7. Information et communication	52
7.1 Documentation – Accueil	52
7.2 Site Internet : www.creai-nouvelleaquitaine.org	52
7.3 Offre de formation	52
IV - Rapport financier	53
ANNEXES	55



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations

en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Nos missions

Observer

En recueillant des données sur les populations en situation de vulnérabilité, en les analysant, en les rendant visibles

En réalisant des diagnostics territoriaux partagés, en apportant un appui à la conduite de schémas, CPOM, etc. (décideurs, financeurs et organismes gestionnaires)

Aider à la décision

Soutenir l'inclusion des personnes vulnérables

En favorisant leur participation et en valorisant leurs compétences

En soutenant les professionnels dans la transformation de l'offre en les formant à la démarche qualité, en diffusant les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

Accompagner le changement

Innover

En développant des innovations numériques visant à améliorer la qualité des accompagnements, l'appropriation des bonnes pratiques, l'accès aux droits, la coordination des acteurs...

En s'appuyant sur les études & recherches, la formation, le conseil technique, l'animation territoriale, la participation à différentes instances...



Espace Rodesse - 103ter rue Belleville - CS 81487 - 33063 Bordeaux Cedex 05 57 01 36 50 - info@creai-nouvelleaguitaine.org

Antennes: > Poitiers: 2 rue des Anciennes Serres – 86280 Saint Benoît - 05 86 30 04 95

> Brive: La Base CCI, 10 avenue Général Leclerc - 19100 Brive La Gaillarde - 05 57 01 36 56

www.creai-nouvelleaquitaine.org

I - La vie du CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2023

1. La vie associative

1.1 L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 avril 2023 en présentiel et en visioconférence.

1.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois :

- le vendredi 10 mars,
- le vendredi 7 avril,
- le vendredi 23 juin,
- le vendredi 24 novembre.

1.3 Le Bureau

La Composition du Bureau

Président d'honneur : Jean-Pierre DEPOND (33)
Président : Philippe SCHNEIDER (33)

Vice-Président : Marcel MONDEJAR – Papillons Blancs de Bergerac (24)

2^{ème} **Vice-Président** : Bruno NADIN (64)

3^{ème} **Vice-Présidente** : Isabelle MORENO – ARIMOC (64)

Secrétaire Général : Hervé LAULHAU – AOL de Périgueux (24)

Secrétaire Général Adjoint : Guillaume SCALABRE – ALGEEI 47
Trésorière : Isabelle MORENO – ARIMOC (64)

Trésorière Adjointe : Elodie LEROY – Fondation John Bost (24) **Assesseur** : Isabelle HILAIREAU – Association TREMA (17)

Assesseur : Rodolphe KARAM (33)
Assesseur : Laurent DAGNIAUX (33)

Les réunions du bureau

Le bureau s'est réuni 8 fois :

- Le vendredi 20 janvier,
- Le vendredi 23 février,
- Le vendredi 10 mars,
- Le vendredi 7 avril,
- Le vendredi 22 mai,
- Le vendredi 23 juin,
- Le vendredi 22 septembre,
- Le vendredi 24 novembre.

2. La participation du CREAI aux instances de concertation

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine participe au :

- Comité technique régional de l'autisme et comité de suivi du Plan régional autisme

Le Comité technique régional de l'autisme (CTRA) est une instance de concertation qui contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique régionale en faveur des personnes avec autisme/TSA.

<u>Participation aux travaux et aux séances plénières</u> : Bénédicte Marabet

- Comité technique régional polyhandicap

Le Comité technique régional polyhandicap (CTRP), installé en 2017 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a souhaité donner une déclinaison régionale au volet Polyhandicap de la Stratégie quinquennale 2017-2021 d'évolution de l'offre médico-sociale initiée par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Ce comité a eu pour mission avec des groupes de travail d'élaborer un plan d'actions régional Polyhandicap et doit veiller à sa mise en œuvre.

Participation : Bénédicte Marabet

7

Cette plateforme est un espace de coordination afin de produire une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux, départementaux et locaux des phénomènes dans des domaines aussi variés que la jeunesse, les politiques sportives, l'emploi et les formations, la politique de la ville, la cohésion sociale ou la vie associative dans la région.

<u>Participation au COPIL</u> : Bénédicte Marabet

Participation à la commission thématique « sanitaire et social » : Bénédicte Marabet, Agathe Soubie

Comité scientifique de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine - ERENA

L'ERENA est une instance qui offre un espace de réflexion éthique avec des webinaires, colloques et formations. Le 24 novembre 2023 s'est tenu le colloque « Hospitalité et laïcité, mieux accueillir la différence dans un climat hospitalier ».

<u>Participation aux travaux</u> : Agathe Soubie

- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Gironde section handicap Participation : Thierry Dimbour, Membre titulaire
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Haute Vienne section handicap <u>Participation</u>: Thierry Dimbour, Membre titulaire et Elisabeth Laplagne, Membre suppléante
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance du Lot-et-Garonne

 Participation: Guillaume Scalabre, Membre titulaire et Thierry Dimbour, Membre suppléant

3. L'équipe technique et les évolutions

3.1 Les salariés permanents

L'équipe du CREAI est composée de 11 permanents¹ répartis sur 3 lieux :

- Siège à Bordeaux
 - Lucie BORDEAU, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (1 ETP)
 - Thierry DIMBOUR, Directeur (1 ETP)
 - Nadia ECALLE, Assistante de Direction (1 ETP)
 - Pascal ENCINAS, Informaticien (1 ETP)
 - Antoine LOTZ, Développeur (1 ETP)
 - Bénédicte MARABET, Responsable du Pôle Etudes & Observation (1 ETP)
 - Marianne SCHMITT, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,65 ETP 0,8 ETP à partir du 01/09/2023)
 - Agathe SOUBIE, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (1 ETP)
- Antenne de Poitiers
 - Sarah DUJONCQUOY, Conseiller Technique, (0,60 ETP à compter du 01/04/2023)
 - Patricia FIACRE, Conseillère Technique des Pôles Etudes et Formation, (0,8 ETP)
- Antenne de Limoges / Brive²
 - Elisabeth LAPLAGNE, Conseillère Technique, (1 ETP)

3.2 Les salariés temporaires

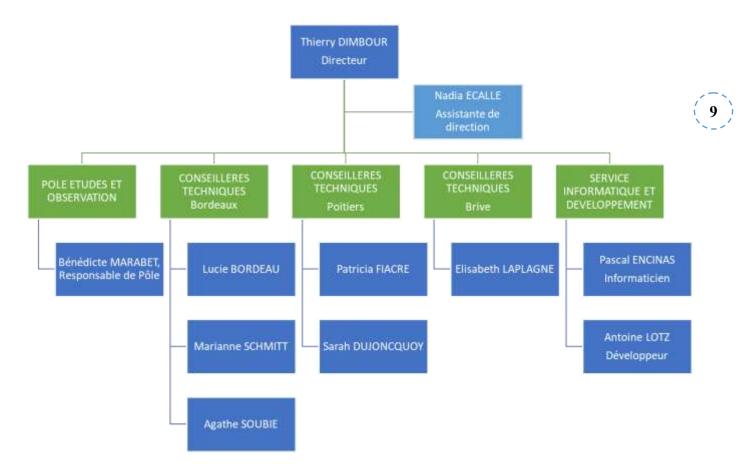
Lou ALLOCHON, Conseillère technique – Antenne de Limoges / Brive (0,8 ETP du 01/01/2023 au 31/08/2023)

¹ Au 31 décembre 2023

² L'antenne de Limoges a déménagé à Brive en juillet 2023

Organigramme de l'équipe du CREAI Nouvelle-Aquitaine

(au 31 décembre 2023)



Rédigé par Monsieur Hervé LAULHAU Secrétaire Général du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Monsieur le Président, Chers Administrateurs, Chers Adhérents, Mesdames, Messieurs,

D'un point de vue statutaire, cette année 2023 a marqué un tournant pour notre CREAI, avec, depuis le 7 avril dernier, l'entrée en fonction de notre nouveau Président, Philippe SCHNEIDER.

Et puisque succéder à Jean-Pierre DEPOND dans ce rôle si important n'était pas la mission la plus évidente, je souhaite au nom de l'ensemble du bureau et je le pense sans beaucoup m'avancer, de l'ensemble du conseil d'administration, rendre hommage à Philippe à l'occasion de sa première AG en tant que Président, et lui dire toute notre gratitude pour l'engagement et l'investissement qu'il a immédiatement manifestés auprès de notre directeur et de chacun des membres du bureau.

Je profite de cette introduction concernant notre vie associative pour rappeler le renouvellement qui a caractérisé notre bureau en 2023. Suite aux départs de Maryse DELIBIE et Eric PIERRARD, nous avons accueilli trois nouveaux membres, Laurent DAGNIAUX, Elodie LEROY et Sophie SCHUMM. Les fonctions ont évolué, avec la désignation d'une nouvelle trésorière, Isabelle MORENO, également 3^{ème} vice-présidente, et d'une nouvelle trésorière-adjointe, Elodie LEROY.

Nous avons eu, en 2023, 8 réunions du bureau et 4 réunions du Conseil d'Administration.

Concernant nos réunions de bureau, par-delà les points réguliers relatifs à l'activité du service et aux éléments RH et financiers s'y rattachant, nos échanges ont principalement porté sur les thématiques d'envergure nationale portées par l'ANCREAI.

Nous avons d'abord pris acte, en début d'année, de la validation des nouveaux statuts de l'ANCREAI, pour lesquels nos réserves, partagées par plusieurs autres CREAI, n'ont finalement pas été retenues. Pour mémoire, et sans revenir sur les arguments présentés l'an dernier, nous restons extrêmement circonspects concernant la composition du conseil d'administration de la fédération et des pouvoirs qui y seront délégués et continuons de regretter que chaque président de CREAI ne puisse s'y faire représenter par la personne de son choix, élu ou directeur, cette dernière possibilité n'étant statutairement plus possible.

Nous avons participé à l'élaboration du cahier des charges des CREAI, chantier national conduit sous l'égide de la DGCS. A ce jour le texte en discussion semble plus resserré et mieux cibler la définition et le périmètre des CREAI, ce qui nous paraît essentiel, en rappelant de ce fait le « cœur de métier » de ces derniers : la priorisation des populations vulnérables, les observations et les travaux d'étude. Espérons que les financements à venir intègrent l'intégralité de ces orientations et soient à la hauteur des ambitions affichées.

Dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail sur la transformation de l'offre, dans la perspective d'une mission de l'IGAS, le Président de l'ANCREAI a demandé à Philippe SCHNEIDER de participer à la rédaction d'un texte sur la transformation de l'offre, texte qui avait vocation à être débattu en introduction du séminaire annuel de juillet. La question du positionnement des CREAI est fondamentale dans le cadre d'une note de ce type définissant une orientation stratégique nationale d'envergure sur l'évolution de l'offre médico-sociale à moyen et long terme. Le sujet de l'expertise indépendante des CREAI nous a semblé majeur dans le traitement de cette question, ce que nous n'avons pas manqué de rappeler au fil de nos échanges au sein du bureau, en appui au travail conduit par notre Président.

Le Bureau, en 2023, a particulièrement suivi deux dossiers importants pour notre CREAI. Importants parce que nous en avons été à l'initiative ou avons été partie prenante de leur genèse. Importants parce qu'ils s'inscrivent dans ce qui est devenu au fil des ans notre ADN, notre spécificité technique, notre part d'excellence si j'ose dire. Il s'agit du développement de logiciels informatiques, HANDIDONNEES et ALISEA en l'occurrence. Ces deux outils, au service des professionnels et de leurs missions, nous semblent avoir l'immense avantage de combler de réels manques dans notre secteur et de pouvoir s'adresser au plus grand nombre d'acteurs concernés.

Co-construit avec le CREAI Grand-Est, le projet ALISEA a pour objectif de faciliter la coopération entre les intervenants auprès de jeunes relevant d'une double vulnérabilité, c'est-à-dire suivis par la protection de l'enfance et reconnus handicapés. Il a été présenté à de nombreux acteurs institutionnels (ONPE, Conseils départementaux, GIP protection de l'enfance, Caisse des dépôts) qui ont tous confirmé son utilité. Mais il a manqué une volonté fédérale pour relayer et porter efficacement ce projet au niveau national, et ce malgré un engagement de la Caisse des dépôts qui avait exprimé son désir de soutenir financièrement le déploiement d'ALISEA auprès des départements. Il convient également de préciser dans ce dossier la grande diversité d'orientations et d'arbitrages chez ces derniers. Certains d'entre eux ont confirmé préférer se satisfaire, pour gérer leur Protection de l'enfance, de logiciels inadaptés ou obsolètes plutôt que de migrer vers une nouvelle solution, aussi performante soit-elle, au motif d'une difficile mobilisation des agents concernés ou restant trop contraints par leurs engagements vis-à-vis des éditeurs de logiciels nationaux.

Le logiciel HANDIDONNEES est bien porté au niveau fédéral, avec la volonté de l'ANCREAI de le voir reconnu et financé par la DGCS dans la perspective d'un observatoire national souhaité par la CNSA. Mais ce projet bute aujourd'hui sur plusieurs points : le montant de l'enveloppe budgétaire proposée par l'ANCREAI, qui risque de freiner le projet, et le refus depuis quelques années de mise à disposition des données annuelles par certains acteurs institutionnels (notamment l'Education nationale) en argumentant vouloir respecter le RGPD.

La mise en retrait, voire l'abandon de ces projets, doivent nous alerter sur notre stratégie de développement et notre modèle économique à court et moyen terme.

A court terme, puisque le CREAI a investi financièrement pour permettre le développement et les premières présentations d'ALISEA. A ce jour, nous n'en avons recueilli aucun bénéfice et les perspectives de déploiement au niveau national se sont sérieusement réduites. Des dispositions et des ajustements devront être rapidement décidés en interne afin de ne pas compromettre les exercices à venir.

A moyen terme, car il s'agit, en cette fin d'année 2023, de réfléchir au niveau de nos instances sur le développement de notre CREAI, l'évolution de son offre, les orientations stratégiques les plus pertinentes à retenir. Quelles options s'offrent à nous dans un environnement mouvant, dans un contexte fédéral difficilement lisible, dans un paysage social et médico-social toujours plus complexe à appréhender?

Nous devrons sans doute repenser notre offre en direction de nos adhérents, investir plus fortement l'animation territoriale, innover en réponse aux besoins et attentes locaux, cibler et recentrer notre action en évitant tout isolement ou repli sur soi.

Ce rapport moral, que j'ai l'honneur de vous adresser depuis 2016, sera mon dernier. Guillaume SCALABRE ayant accepté de me succéder au poste de secrétaire général, vous aurez le plaisir de partager ce moment avec lui lors de nos prochaines AG. Permettez-moi de vous confier le plaisir qu'a été pour moi ce temps si singulier, au cours duquel j'ai pu disserter avec vous des réalités, des doutes et des espoirs de notre CREAI, avec une liberté de ton particulièrement précieuse.

Je conclurai ce rapport moral 2024 en soulignant la grande qualité de notre équipe technique, compétente, engagée et mobilisée en continu.

Je terminerai enfin en rappelant ce que le CREAI Nouvelle-Aquitaine doit à ses administrateurs qui ont choisi de s'engager à ses côtés en ces temps complexes et délicats, et qui répondent présent au mieux de leurs possibilités.

Je vous remercie de votre attention.

Présenté par Monsieur Thierry DIMBOUR Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les résultats économiques de cette année 2023 ne reflètent pas le niveau d'activité réelle du CREAI, mais marquent sans doute un avertissement sérieux sur notre modèle économique et la mobilisation de nos ressources internes.

Nous avions fait le choix, il y a plus de 10 ans, de développer notre activité, notamment dans la partie « innovations numériques », pour compenser la faiblesse structurelle de nos ressources annuelles issues des contributions volontaires et des subventions des collectivités locales.

Ce modèle, qui comportait une part de risques, a permis au CREAI de se rétablir économiquement, de se développer et de soutenir une activité en expansion. Cela a également permis d'offrir une visibilité nationale au réseau des CREAI via le portage de projets informatiques nationaux : ARSENE, Handidonnées, TSARA, Nos Droits Aussi, Solidaires-handicaps, Protéger un proche ...

C'est dans cet esprit, en partenariat avec le CREAI Grand-Est, que nous avons collectivement choisis d'investir dans le projet ALISEA au cours de ces 3 dernières années. L'année 2023 devant être celle du début de valorisation de notre investissement.

Comme en région Grand-Est, nous avons rencontré de sérieuses difficultés pour expérimenter dans nos régions ce logiciel destiné aux services départementaux en Protection de l'Enfance.

Des contacts avancés avec la Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires nous ont laissé espérer une « sortie par le haut » de ce projet en l'incluant dans une série d'expérimentations départementales d'outils numériques à destination des acteurs en Protection de l'Enfance.

Ces expérimentations, prévues sur 2 ans dans 4 départements, s'inscrivaient dans le cadre des Grands Projets France 2030 et La Manufacture (filiale de la caisse des dépôts) a ainsi perçu 2 millions d'euros du Commissariat Général aux Investissements Publics pour conduire ces actions.

Malheureusement, après consultation des départements ciblés (62, 49, 78, 21) sur les outils à expérimenter, ceux-ci se sont positionnés sur de nouveaux services à destination des jeunes accompagnés: Info & Services via les réseaux sociaux, notifications, coffre-fort numérique, espaces d'échanges avec l'enfant, espaces documentaires ... La proposition d'expérimenter des outils à destination des professionnels (structuration du Projet Pour l'Enfant, co-évaluation de situations entre partenaires, coordination des projets des enfants protégés et handicapés), constitués de « briques d'ALISEA », n'a pas été retenue par les départements sollicités.

Cette position, exprimée récemment par l'ADF dans un article du Monde sur les systèmes d'informations en Protection de l'Enfance, recoupe également les problèmes rencontrés localement par nos deux CREAI avec les décideurs départementaux : un marché national trusté par un petit nombre d'éditeurs (IODAS et SOLIS équipent plus de 80% des départements) dans une logique de rente. Les utilisateurs des SI mis à disposition ne sont jamais associés aux décisions d'achat et d'évolution de leurs logiciels métiers. Toutes les études, enquêtes et rapports officiels constatent que les principaux points de la loi de 2007 (rappelés par les lois de 2016 et 2022) ne sont toujours pas mis en œuvre aujourd'hui dans la plupart des départements, notamment par manque d'outils métiers adaptés et conformes à la réglementation :

- La grande majorité des enfants protégés n'ont toujours pas de PPE;
- L'ONPE (et les ODPE) ne dispose toujours pas de données fiables et consolidées sur les signalements, les publics accompagnés par l'ASE et le suivi des mesures administratives et judiciaires mises en œuvre;
- La synchronisation des informations et la coordination nécessaire des projets des enfants multivulnérables n'est toujours pas effective.

Les difficultés rencontrées pour valoriser et soutenir le développement d'ALISEA, au niveau local comme au niveau national, nous obligent, comme nous y invite notre secrétaire général, à prendre toutes les dispositions et ajustements nécessaires pour ne pas compromettre plus avant notre situation économique fragile (selon les termes de notre experte comptable).

Le Bureau du CREAI Grand-Est, dans sa décision du 21/03/2024, nous a informé par ailleurs qu'il se retirait, suite à ces dernières informations, du projet ALISEA, dans lequel près de 60 000 €uros ont été investis en 2021, 2022 et 2023.

En conséquence, nous avons engagé une procédure de licenciement économique pour le poste d'informaticien dédié au projet ALISEA et mis le projet initial en pause. Des pistes éventuelles d'expérimentation de notre outil dans la dimension de coordination des projets des enfants doubles vulnérables demeurent cependant à l'étude pour 2024, notamment dans le cadre du déploiement départemental de la circulaire de décembre 2023 sur les « 50 000 solutions » (les enfants protégés et handicapés font partie des publics prioritaires).

Par ailleurs, concernant les investissements constants du CREAI de Nouvelle-Aquitaine dans le projet fédéral Handidonnées, force est de constater que le travail réalisé par notre équipe néo-aquitaine de maintenance, d'hébergement, d'actualisation, de pilotage et d'évolution du site national et des sites régionaux, n'a pas été financé par l'ANCREAI en 2023 (comme en 2022). Une promesse de convention pluriannuelle a bien été faite par l'ANCREAI lors de la cession du logiciel ARSENE en 2021, mais faute de financements nationaux fléchés sur ce projet, celle-ci est restée lettre morte. Dans le même ordre idée, notre service informatique héberge et assure la maintenance depuis plus de 7 ans du site national ANCREAI.

Tous ces jours « bénévoles » consacrés à ces projets numériques nationaux, notamment dans notre période actuelle, doivent absolument participer à l'équilibre financier de notre association et de son service informatique.

Si nous devons constater que notre branche « développement informatique » ne soutient pas, autant que les années précédentes, l'activité du CREAI, les autres secteurs traditionnels ont permis d'atteindre un niveau record pour notre chiffre d'affaires annuel avec des produits d'exploitation supérieurs au million d'euros. Après quelques années difficiles, c'est le pôle formation qui porte l'activité du CREAI en 2023 (+116% par rapport à 2022). Les efforts réalisés pour relancer notre organisme de formation (dont la certification Qualiopi a été confirmée cette année) portent leurs fruits.

Le pôle études a quant à lui été fortement mobilisé dans le cadre de la convention-cadre avec l'ARS qui représente près de 30% de nos ressources annuelles.

Cette année encore, l'autre source de financement habituel d'un CREAI, est en baisse : les adhésions et contributions volontaires couvrent moins de 4% de nos charges annuelles.

Cette situation singulière de notre CREAI, au regard de ce qui se passe dans la plupart des autres régions, est liée à l'histoire particulière de notre secteur médico-social aquitain, de ses acteurs et de la place du CREAI; à un élargissement régional subi avec des anciennes régions dans lesquelles les CREAI étaient en difficulté et faiblement soutenus par le secteur associatif local; à des choix stratégiques et de management visant à privilégier le financement du Centre via des prestations vendues et de nouvelles ressources.

Retravailler l'équilibre global de notre structure pour la rendre moins fragile en cas de baisse d'activité ou de difficulté sur un projet apparait comme une priorité pour les prochains mois. Un groupe de travail va se saisir de ce sujet en 2024 pour faire de propositions en mesure de relancer une campagne d'adhésions et de contributions volontaires. La question des « contreparties » et des services rendus aux adhérents du CREAI sera au cœur de nos prochains travaux.

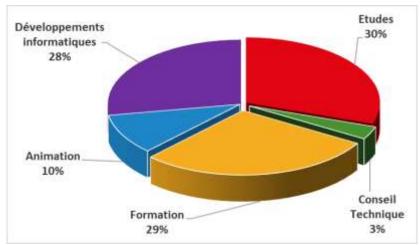
L'autre ligne manquante dans la colonne des recettes traditionnelles d'un CREAI, c'est celle des subventions des collectivités locales. Le dernier département qui soutenait le fonctionnement du CREAI Nouvelle-Aquitaine, le CD des Landes, a coupé, sans préavis ni explication, la ligne de subvention en 2023. Ni la Région, ni les 12 départements, ni la ville ou la métropole ne participent au fonctionnement de notre centre ressources régional.

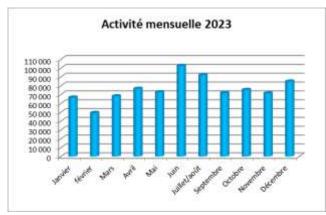
Sans doute qu'un travail de communication et de mise en visibilité de l'action du CREAI auprès de ces acteurs sera nécessaire, même si, notamment du côté des départements, le CREAI communique largement sur les actions qu'il pilote dans tous les territoires. Nous avons d'ailleurs plusieurs marchés en cours avec des CD, notamment en protection de l'enfance et y compris dans les Landes. Nous relançons en 2024 une campagne de demandes de subventions auprès des collectivités locales mais faute de relais ou de soutiens politiques, ces sollicitations ont peu de chance d'être satisfaites. Une réflexion collective

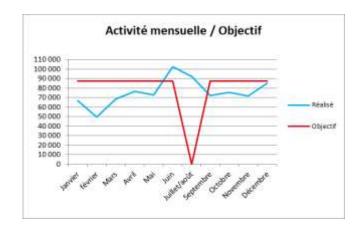
En attendant que ces futures actions portent leurs fruits et permettent d'assurer un meilleur équilibre économique à notre association originale, dans son objet, sa composition et ses financements, nous sommes encore condamnés à développer les actions et les projets nouveaux en mobilisant toutes les (grandes) compétences d'une équipe investie et réactive.

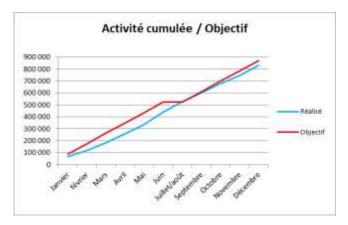
Bien que la convention annuelle avec l'ARS ne soit pas encore finalisée, ce qui réduit notre capacité à se projeter totalement sur cette nouvelle année, le carnet de commandes se remplit et le CREAI compte s'appuyer sur ses forces vives, tant du côté de ses administrateurs que de ses salariés, pour relever ces différents défis. Nous souhaitons notamment nous positionner sur l'organisation de nouvelles journées d'animation, sources potentielles de recettes et outils de mise en visibilité du CREAI et de ses actions.

11

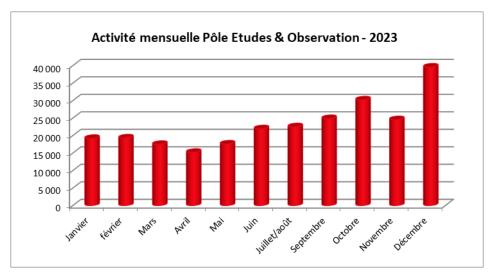


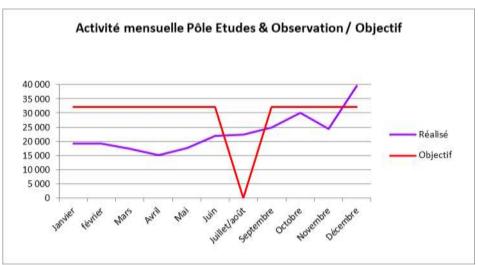


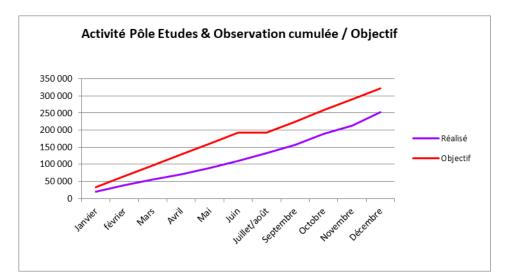




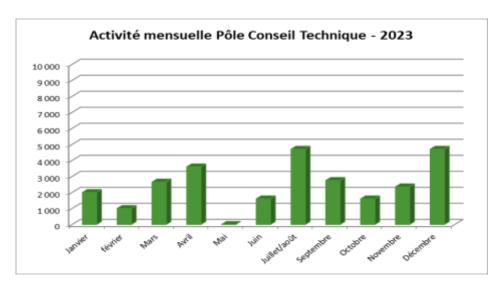
	% / Objectif
	annuel
Janvier	7,66
Février	13,33
Mars	21,16
Avril	29,96
Mai	38,31
Juin	50,08
Juillet/août	60,64
Septembre	68,90
Octobre	77,56
Novembre	85,76
Décembre	95,50

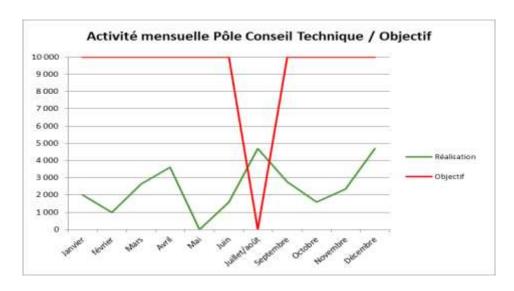


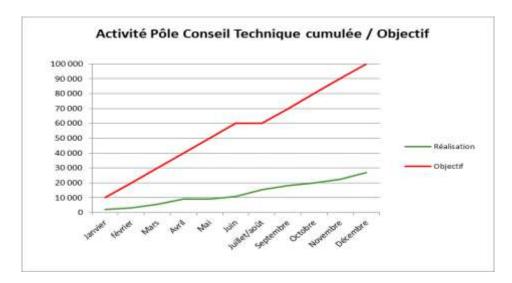




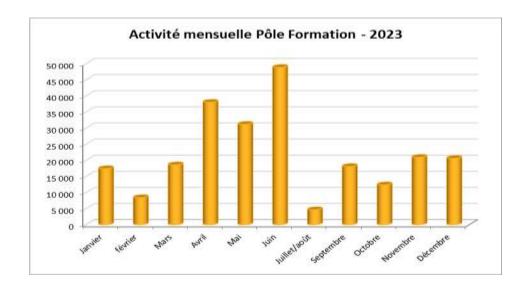
	% / Objectif annuel
Janvier	5,95
Février	11,94
Mars	17,36
Avril	22,07
Mai	27,53
Juin	34,33
Juillet/août	41,32
Septembre	49,03
Octobre	58,40
Novembre	66,01
Décembre	78,30

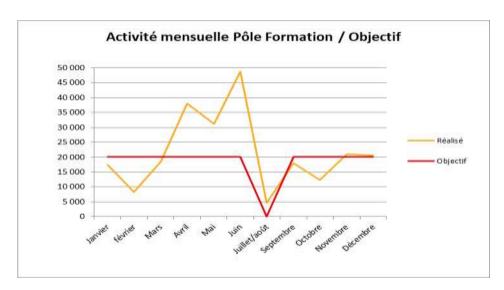


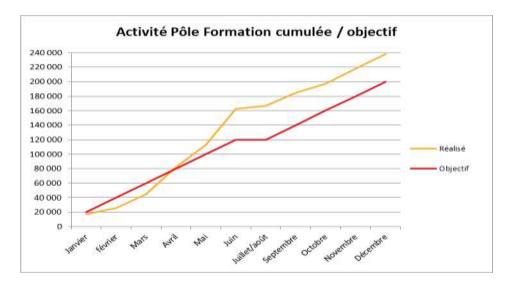




	% / Objectif annuel
Janvier	2,00
Février	3,00
Mars	5,65
Avril	9,25
Mai	9,25
Juin	10,85
Juillet/août	15,55
Septembre	18,30
Octobre	19,90
Novembre	22,25
Décembre	26,95

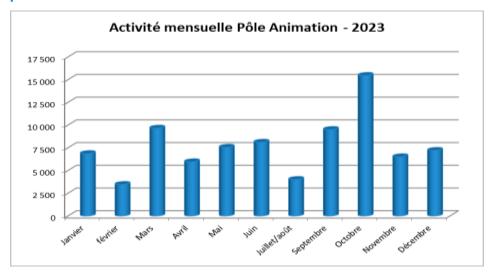


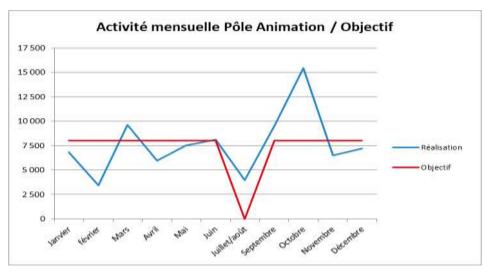


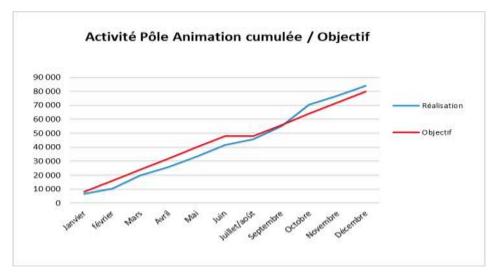


	% / Objectif annuel
Janvier	8,69
Février	12,87
Mars	22,15
Avril	41,12
Mai	56,69
Juin	81,08
Juillet/août	83,38
Septembre	92,39
Octobre	98,56
Novembre	109,00
Décembre	119,28

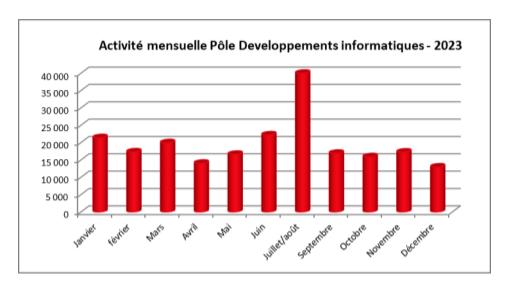
L'activité du Pôle « Animation / Journées d'études et de formation » en 2023 en quelques chiffres...

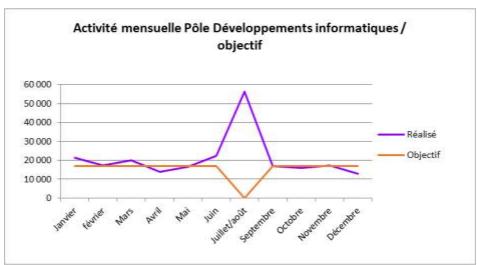


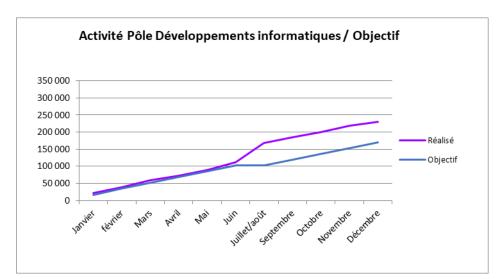




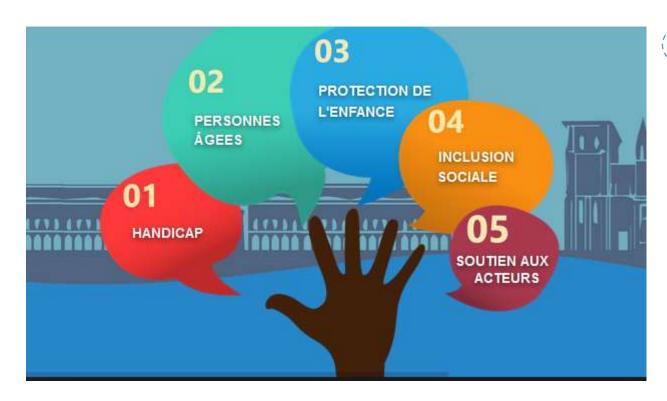
	% / Objectif
	annuel
Janvier	8,56
Février	12,88
Mars	24,94
Avril	32,38
Mai	41,81
Juin	51,94
Juillet/août	56,94
Septembre	68,81
Octobre	88,13
Novembre	96,25
Décembre	105,25







	% / Objectif annuel
Janvier	12,60
Février	22,78
Mars	34,52
Avril	42,79
Mai	52,56
Juin	65,63
Juillet/août	98,77
Septembre	108,72
Octobre	118,08
Novembre	128,24
Décembre	135,87



L'activité du CREAI Nouvelle-Aquitaine se décline en 5 thèmes :

- Handicap
- Personnes âgées-en perte d'autonomie
- Protection de l'enfance
- Inclusion sociale
- Qualité innovation / Soutien aux acteurs

Les études réalisées par le CREAI Nouvelle-Aquitaine sont disponibles sur le site internet du CREAI (https://creai-nouvelleaquitaine.org/observatoire-etudes/) après avoir obtenu la validation du commanditaire, elles sont indiquées par ce symbole.



1.1 Les études réalisées dans le cadre de la convention ARS reconductibles chaque année

Handidonnées : panorama des données du handicap en Nouvelle-Aquitaine

Handidonnées est un site coconstruit par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le CREAI Nouvelle-Aquitaine ayant pour objectif de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement régionale. Ce travail initié en 2016 continue avec la mise à jour des données déjà en ligne et l'alimentation du site (introduction de nouvelles données ou création de nouvelles entrées sur le site...)
En 2023,

- ✓ Mise à jour de l'ensemble des données en ligne et introduction de nouvelles données :
 - Données issues de tableaux de bord de la performance des ESMS sur les profils des personnes accompagnées (âge, déficience, mesure de protection) par catégorie de ESMS.

A noter : Le CREAI a conventionné avec l'ensemble des 12 départements de la région pour nous permettre l'accès aux données concernant les ESMS financés par les Conseils Départementaux.

- ✓ Mise à disposition de données qui a abouti pour les 12 départements :
 - Enfants accompagnés dans le médico-social avec mesure protection enfance ;
 - Travailleurs handicapés en milieu ordinaire : OETH, demandeurs d'emploi, DEA.
- ✓ Nouveaux indicateurs (tels que prévu dans la convention cadre avec l'ARS) issus des rapports d'activités des nouveaux dispositifs régionaux
 - Activité des DAPV ;
 - Activité des PCO.

A venir en 2024 : Communautés 360, ERHR, CRA...

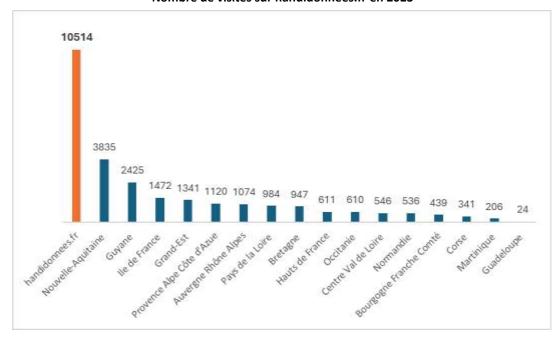
- ✓ Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a assuré **l'hébergement, la sécurisation des données** de la plateforme et le traitement des données actualisées publiées sur le site.
- ✓ **Présentation de Handidonnées** lors du Comité de Pilotage de la Plateforme régionale d'observation sociale le 13/11/2023 à Angoulême.

Handidonnées étant un projet national ANCREAI:

- son évolution et les démarches à conduire auprès des financeurs et producteurs de données sont traitées au sein du groupe de travail inter-CREAI nommé Cotech (participation de Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet et Antoine Lotz pour le CREAI Nouvelle-Aquitaine);
- la nature des indicateurs à retenir, les modes de calcul et les mises en forme sont traités au sein d'un Super-Cotech (participation de Bénédicte Marabet)
- https://nouvelleaquitaine.handidonnees.fr/

Réalisation: Bénédicte Marabet, Antoine Lotz, Thierry Dimbour

Nombre de visites sur handidonnees.fr en 2023



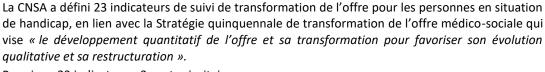
Récapitulatif des mises à jour réalisées sur le site régional en 2023

(l'outil de suivi des MAJ a été installé en mars)

- 29/11/2023 : **Mise à jour de la page : ∜**Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (2022)
- 21/11/2023 : Mise à jour de la page : *Jeunes adultes sous amendement Creton (2023)
- 15/11/2023 : Nouvelle page : PCO Plateformes d'orientation et de coordination (2022)
- 09/10/2023 : Nouvelle page : DAPV Dispositifs Assistance au Projet de Vie (2022)
- 26/09/2023 : Mise à jour de la source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (2021)
- 24/09/2023 : Mise à jour de la page : Activité MDPH (2021)
- 20/08/2023: Nouvelle page: Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (2021, 2020)
- 19/07/2023 : Mise à jour de la page : ¶Unités d'enseignement, unités autisme et DAR (2022)
- 02/07/2023 : Mise à jour de la page : 🏝 Milieu ordinaire : Demandeurs d'emploi (2022, 2021, 2019, 2018)
- 13/06/2023: Mise à jour de la source: RIM-P (2021, 2022)
- 08/06/2023 : Nouvelle page : 🖴 Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (2019, 2018, 2017)
- 08/06/2023 : Nouvelle page : AMilieu ordinaire : Demandeurs d'emploi (2020)
- 10/05/2023 : **Mise à jour de la page : ¡Ĥ**¡Offre spécifique de scolarisation de l'Education nationale (2023)
- 24/04/2023 : Mise à jour de la page : 常Les enfants et adolescents recevant l'AEEH (2022)
- 24/04/2023 : Mise à jour de la page : ╩ Les adultes recevant l'AAH (2022)
- 23/04/2023 : Nouvelle page : AMilieu ordinaire : Dispositifs Emploi Accompagné (2022)
- 16/03/2023: Mise à jour de la page: ☆GEM Groupes d'Entraide Mutuelle (2022)



> Les indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap



Parmi ces 23 indicateurs, 3 sont prioritaires:

- Le nombre de personnes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton,
- Le taux de scolarisation des enfants handicapés,
- La part des services dans l'offre médico-sociale.



Depuis 2020, le CREAI suit annuellement l'évolution de ces indicateurs à travers de la production de ces notes de synthèse régionale avec une approche départementale. Certains éléments sont valorisés sur Handidonnées (depuis 2022, la note sur le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap ne peut plus être réalisée faute d'accès aux données d'enquêtes de l'Education nationale).

Autres notes réalisées chaque année :

- Les unités de scolarisation externalisées et internes pour les élèves en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine ;
- Les personnes en situation de handicap vieillissantes en Nouvelle-Aquitaine avec un essai de quantification et de repérage selon le cadre vie (à domicile, en établissements pour adultes handicapés, en établissement pour personnes âgée...).

En 2023, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a souhaité qu'un état des lieux de l'offre régionale d'accompagnement à destination de différents publics en situation de handicap soit réalisé : personnes avec des troubles du spectre de l'autisme, personnes avec des cérébrolésions, personnes avec des troubles psychiques.

Cet état des lieux qui a donné lieu à la réalisation de 3 documents (un par public) a deux objectifs :

- Présenter les principales caractéristiques de l'offre médico-sociale ainsi que d'autres dispositifs dans chacun des départements de la région Nouvelle Aquitaine pour bien mettre en lumière les différentes réponses mobilisables. Cette offre est appelée à évoluer d'une part en termes qualitatif et/ou quantitatif, d'autre part en termes d'organisation notamment de continuité temporelle.
- Alimenter la réflexion avec d'autres acteurs notamment la MDPH, l'Education nationale, les conseils départementaux, les acteurs de la santé.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet

Les chiffres clés handicap dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2020, les fiches départementales Chiffres-clés du handicap en Nouvelle-Aquitaine mettent à la disposition des acteurs et des décideurs du secteur médico-social, les données disponibles les plus récentes autour de plusieurs indicateurs relatifs au handicap.

Ces fiches départementales sont élaborées principalement à partir d'indicateurs présentés sur le site https://nouvelleaquitaine.handidonnees.fr/ et sont actualisées tous les ans.

Elles sont organisées autour de 4 grandes thématiques :

- Les allocations : AEEH, AAH et PCH,
- La scolarisation, la formation professionnelle et l'emploi,
- L'offre médico-sociale,
- Les publics spécifiques : les enfants accompagnés par un ESMS ayant une mesure de protection de l'ASE, les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton, les personnes handicapées vieillissantes.

La vocation de ces Chiffres-clés est de rendre visibles des données concernant les publics en situation de handicap, de les comparer à divers échelons territoriaux (département, région, France) pour mettre en évidence des points de convergence ou de divergence et susciter des interrogations.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet





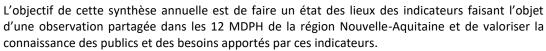






Depuis 2016, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de rendre visible au niveau régional les données d'activité des 12 MDPH de la région. Pour conduire ce travail, plusieurs sources sont mobilisées :

- Les rapports d'activité normalisés des MDPH centralisés chaque année par la CNSA,
- Les synthèses de la campagne annuelle des MDPH centralisées également par la CNSA,
- Le Baromètre des MDPH.



Depuis 2023, la valorisation de ces données se fait sous forme de fiches départementales Chiffresclés des MDPH.

Une rencontre annuelle MDPH/ARS/CREAI est également organisée pour présenter ces données et débattre des sujets impliquant les MDPH : jeunes sous amendement Creton, PCH, PCPE etc.

Réalisation: Lucie Bordeau, Bénédicte Marabet



> PCPE : analyse des rapports annuels harmonisés d'activité 2022

Depuis 2021, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a mis en place une politique de suivi de l'activité des PCPE. Un groupe de travail PCPE/ARS/CREAI a permis d'élaborer un rapport d'activité harmonisé au niveau régional pour les PCPE. Le CREAI produit chaque année une analyse de ces rapports harmonisés. L'objectif est de disposer d'un état des lieux annuel de l'activité des PCPE, des personnes accompagnées et de leur parcours.

Réalisation : Patricia Fiacre, Bénédicte Marabet

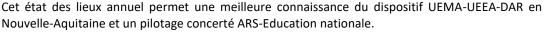


➤ UEMA-UEEA-DAR : analyse de l'activité au cours de l'année scolaire 2022-2023



Depuis 2021, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a confié au CREAI la réalisation d'une étude annuelle afin de disposer d'une vision objective de l'activité des UEMA en Nouvelle-Aquitaine, de leur conformité à leur cahier des charges, du parcours des enfants accompagnés.

En 2022, les UEEA ont été intégrées à cette enquête annuelle, puis en 2023 les DAR.



Le CREAI remet également à l'ARS un tableau détaillé à usage interne de la déclinaison de certains indicateurs par UEMA /UEEA / DAR.

<u>Réalisation</u> : Bénédicte Marabet



> EMAS : analyse de l'activité au cours de l'année scolaire 2022-2023



Depuis 2021, l'ARS, en tant que pilote des EMAS, équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap, a souhaité qu'un état des lieux de leur activité soit réalisé à l'issue de chaque année scolaire. Cet état des lieux a pour objectif d'apporter des éléments de connaissance sur les modalités de saisine des équipes et les demandes d'intervention, la nature des interventions effectuées et les partenariats mis en œuvre.



En complément à cette étude, le 7 décembre 2023, une journée d'échanges « communautés de pratiques » EMAS-EN-ARS a été animée par le CREAI au Lycée St Joseph L'Amandier (16) avec des travaux en sous-groupe autour des exemples d'intervention et un essai de modélisation.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau

Les travaux réalisés pour le compte de la DREETS 3





✓ Observatoire de la Protection juridique en Nouvelle-Aquitaine : publics, professionnels, mesures - Tableau de bord

Depuis 2016, la DREETS (ex DRDJSCS) Nouvelle-Aquitaine a mis en place un observatoire régional de la protection juridique avec l'appui du CREAI Nouvelle-Aquitaine.

Cet observatoire se donne un programme de travail annuel avec, en premier lieu, la production de tableaux de bord sous forme d'un rapport présentant des indicateurs avec leurs déclinaisons départementales, régionale et nationale (quand les données sont accessibles) et mettant en évidence les faits majeurs et les évolutions.

Les indicateurs s'articulent autour de 3 grands champs :

- Les publics vulnérables, ayant une plus forte probabilité de bénéficier d'une mesure de protection;
- L'offre en matière de mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) : services mandataires, mandataires individuels et préposés d'établissement et les déléguées aux prestations sociales ;
- Les personnes protégées et les mesures de protection judiciaires ou administratives mises en œuvre.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle





✓ L'activité des services mandataires contribuant à l'ISTF, information et soutien aux tuteurs familiaux, en Nouvelle-Aquitaine en 2022

La loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs a réaffirmé le principe de priorité familiale. Afin de rendre effective cette priorité les tuteurs familiaux doivent pouvoir bénéficier, à leur demande, d'une information ou d'une aide pour exercer le mandat de protection qui leur est confié grâce aux services d'information et au soutien des tuteurs familiaux (ISTF), une synthèse annuelle de l'activité de ces services en Nouvelle-Aquitaine est réalisée.

Réalisation: Bénédicte Marabet

1.2 Les études terminées en 2023

⇒ Travaux réalisés dans le cadre de la convention ARS

> Répit des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap





L'ARS souhaite pouvoir disposer d'une plus grande lisibilité des solutions de répit proposées aux proches aidants des personnes handicapées. Elle a donc sollicité le CREAI pour réaliser un état des lieux en concertation avec les Conseils départementaux, les communautés 360, les MDPH et les organismes gestionnaires pour identifier :

- La diversité de l'offre de répit sur le territoire (accueil temporaire, répit à domicile, activités de loisirs et vacances et dispositifs de répit innovants),
- La façon dont ces solutions de répit sont utilisées, du public accueilli, de leurs limites et des besoins non couverts,
- Les attentes des aidants,
- L'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau, Nadia Ecalle

³ L'instruction DGCS-CNSA de financement des CREAI stipule que 40% de la part DGCS de la subvention annuelle doit revenir à la DRDJSCS de la région concernée.









L'ARS a sollicité le CREAI pour réaliser un état des lieux et renforcer le développement de l'utilisation des outils de la communication alternative et améliorée (CAA) auprès des personnes en situation de handicap. En effet, les troubles sévères des personnes en situation de handicap peuvent affecter leur capacité à interagir. Pourtant, les interactions sociales garantissent la qualité de vie des personnes accompagnées et rendent possibles l'autodétermination, l'expression des choix, des intérêts, du ressenti et des refus. Les outils de la CAA favorisent cette interaction et l'échange.

L'étude conduite a donc permis de faire le point sur l'utilisation des outils de la CAA par les professionnels exerçant auprès des personnes en situation de handicap, n'ayant pas ou peu accès la communication verbale, et sur leurs besoins en la matière.

Réalisation : Elisabeth Laplagne, Lou Allochon, Patricia Fiacre, Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle

> La PCH parentalité facilite-t-elle la parentalité des personnes en situation de handicap?

A la demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le CREAI a établi un premier bilan de la mise en œuvre de la PCH parentalité à partir de :

- Entretiens approfondis auprès des 12 MDPH
- Entretiens auprès des acteurs de la parentalité et du handicap
- Entretien auprès de personnes concernées

Le rapport se termine par des propositions pour améliorer l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap.

<u>Réalisation</u>: Agathe Soubie, Bénédicte Marabet, Lou Allochon

Les ESRP, établissements et services de rééducation professionnelle et les ESPO, établissements et services pré-orientation, en Nouvelle-Aquitaine

A la demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le CREAI a conduit un diagnostic régional sur les ESRP et ESPO en Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur :

- Une réactualisation du premier diagnostic conduit en 2020,
- Une enquête spécifique conduite auprès de ces structures autour de leurs prestations, des publics spécifiques accompagnés et des partenariats mis en place suite au décret d'octobre 2020 et arrêté 2022.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors d'une journée régionale sur l'Offre ESRP/ESPO et son évolution le 30 novembre 2023 à Bordeaux.

Réalisation : Bénédicte Marabet

Analyse des besoins et ressources des ESMS et services de droit commun dans le cadre de l'accompagnement à la vie affective, intime, sexuelle et dans le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le CREAI Nouvelle-Aquitaine pour réaliser, dans le cadre de la mise en place du centre ressources Intim'Agir, **un état des lieux des ressources et des besoins** dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Les résultats de l'étude ont été présentés aux membres du Copil Intim'agir le 23 mars 2023.

<u>Réalisation</u>: Marianne Schmitt

Suivi d'actions dans le cadre du plan régional polyhandicap

- Accueil des adultes en situation de polyhandicap dans les MAS en Nouvelle-Aquitaine.
- Réactualisation du recrutement des IDE dans les ESMS polyhandicap. Enquête conduite en septembre auprès 47 ESMS concernés. Réalisation d'une synthèse des résultats présentée lors du CTRP du 19 octobre 2023.

<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet









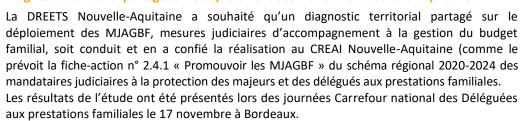




<u>Réalisation</u>: Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle

les travaux réalisés pour le compte de la DREETS

✓ Diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF en Nouvelle-Aquitaine



Réalisation: Bénédicte Marabet





⇒ Travaux réalisés pour le compte de l'ARS Martinique

> Handidonnées Martinique

Dans le cadre du plan de rattrapage handicap en direction des régions ultramarines, le CREAI Nouvelle-Aquitaine avait été sollicité en 2022 par le pôle d'appui aux ARS ultramarines pour produire un certain nombre de données sur l'offre en direction des personnes handicapées dans les DROM. Sur la base des sites Handidonnées développés en Guyane et Réunion, nous avons pu faire remonter au Secrétariat Général des Ministères chargés des affaires sociales des panoramas de données régionaux. L'ARS Martinique nous avait sollicité pour les aider à faire remonter les données attendues, notamment en termes de taux d'équipement. A l'issue de cette sollicitation l'ARS Martinique nous a commandé la création, le développement et l'actualisation de leur site https://martinique.handidonnees.fr/

En l'absence d'un CREAI sur place (projet fédéral de création d'un CREAI) le CREAI Nouvelle-Aquitaine assurera l'évolution et l'actualisation du site en direct pour l'ARS Martinique (convention sur 3 ans).

Le site a été présenté par Thierry Dimbour aux acteurs martiniquais lors d'un séminaire organisé par l'ARS Martinique en fin d'année 2023.

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet

1.3 Etudes débutées en 2023

➡ Travaux réalisés dans le cadre de la convention ARS

Evolution des ESAT et parcours des travailleurs handicapés

En 2022, un Plan national de transformation des ESAT (circulaire du 11 mai 2022 et décret du 13 décembre 2022) a été lancé. Dans ce contexte, l'ARS a demandé au CREAI de l'accompagner dans la réalisation d'un diagnostic partagé régional sur la transformation de l'offre en ESAT et des adaptations mises en œuvre afin :

- D'avoir une meilleure visibilité de l'activité des ESAT et des flux et trajectoires des travailleurs handicapés,
- D'améliorer le parcours professionnel des personnes en situation de handicap.

<u>Réalisation</u>: Sarah Dujoncquoy, Patricia Fiacre, Elisabeth Laplagne, Agathe Soubie

Droits et participation des usagers

Dans un contexte législatif et réglementaire fort définit par la loi socle du 2 janvier 2002, renforcé par le nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des ESMS publié en mars 2022 ainsi que le nouveau décret sur les CVS n° 2022-688 du 25 avril 2022 qui vise à renforcer le rôle des CVS et la participation plus globale des personnes accompagnées et leurs proches, l'ARS a sollicité le CREAI pour réaliser un état des lieux de la participation des personnes en situation de handicap au sein des ESMS dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine.

L'étude conduite doit permettre d'interroger les établissements médico-sociaux et leurs organismes gestionnaires ains que les élus aux CVS sur la place que les ESMS laissent aux personnes accompagnées que ce soit :

- pour participer à leur représentation collective au sein de la structure, particulièrement en CVS,
- pour participer à la définition de leurs activités quotidiennes, ainsi que leurs projets et parcours de vie personnalisée,
- pour participer à la gouvernance de l'établissement ou du service dans lequel elles sont accueillies.

<u>Réalisation</u>: Lucie Bordeau, Agathe Soubie, Patricia Fiacre

Expérimentation de mesure de l'activité en DITEP

La majeure partie des ITEP de Nouvelle-Aquitaine sont déjà transformés en DITEP ou en cours de transformation. Le besoin de mieux décrire l'action de de ces dispositifs dans les parcours des jeunes (dans la file active mais aussi en dehors) et leur fonction appui-ressources est apparu. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc souhaité participer à une expérimentation portée par l'AIRE qui a déjà démarré dans d'autres régions, avec un outil qui a fait ses preuves, pouvoir comparer les données sur l'activité à plusieurs échelons géographiques, se rendre compte comment la logique de travail en dispositif est en train de déployer. L'animation et le suivi de cette expérimentation a été confiée au CREAI. Elle a commencé au 4ème trimestre 2023 et se poursuivra tout au long de 2024.

Réalisation: Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle

les travaux réalisés pour le compte de la DREETS

✓ Etude régionale sur le déploiement des préposés d'établissement en Nouvelle-Aquitaine

Le Juge des contentieux de la protection, qui décide de la mise en place d'une mesure de protection des majeurs, peut l'attribuer soit à un membre de la famille, soit à un professionnel. Trois types d'offre professionnelle existent : les services mandataires, les mandataires individuels et les préposés d'établissement. Toutefois, tous les établissements de santé et médico-sociaux soumis à l'obligation de nommer un préposé ne font pas alors que les plus-values à la présence d'un préposé sont nombreuses. Dans ce contexte, la DREETS a demandé au CREAI de conduire une étude régionale pour faire le point sur cette question en lien avec la fiche-action 1.2.4 « Soutenir le développement des préposés d'établissement » du schéma régional MJPM-DPF 2020-2024 Nouvelle-Aquitaine.

Réalisation : Bénédicte Marabet

√ L'emploi des séniors au sein d'établissements sanitaires et sociaux

La DREETS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le CREAI pour une étude qualitative sur l'emploi des salariés seniors dans le champ de l'accompagnement des personnes âgées en établissements (EHPAD et résidences autonomie) dans 3 départements représentatifs de la diversité des contextes en Nouvelle-Aquitaine : la Gironde, les Deux-Sèvres et la Corrèze.

- Questionnaire auprès des gestionnaires d'établissements (direction, service ressources humaines)
- Entretiens collectifs auprès de salariés seniors

<u>Réalisation</u> : Agathe Soubie

les travaux réalisés pour le compte d'autres commanditaires

✓ Réécriture du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2024-2029

La DDETS Dordogne a sollicité le CREAI pour un accompagnement autour de son PDAHLPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) qui arrive à échéance dans ce département.

Cet accompagnement comporte 3 volets :

- L'évaluation du Plan PDALHPD 2018-2023
- L'élaboration d'un diagnostic territorial partagé
- La réalisation d'une étude d'opportunité concernant les perspectives de fusion du PDALHPD avec le PDH (plan départemental de l'habitat).

Réalisation: Sarah Dujoncquoy, Elisabeth Laplagne, Agathe Soubie, Bénédicte Marabet

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
	Handidonnées: panorama des données du handicap en Nouvelle-Aquitaine Handidonnées, site coconstruit par l'ARS et le CREAI Nouvelle-Aquitaine, ayant pour objectif de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement régionale.	ARS Nouvelle- Aquitaine
	Les indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap Production d'une note de synthèse régionale avec une approche départementale sur 3 indicateurs jugés prioritaires sur les 23 indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap définis par la CNSA. Deux autres notes sont également produites sur les unités de scolarisation externalisées et internes pour les élèves en situation de handicaps et sur les personnes en situation de handicap vieillissantes. En 2023, un état des lieux de l'offre régionale d'accompagnement à destination de différents publics en situation de handicap a été réalisé: personnes avec des troubles du spectre de l'autisme, personnes avec des cérébrolésions, personnes avec des troubles psychiques.	
	Les chiffres clés handicap dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine Elaboration de fiches départementales à partir des indicateurs présentés sur Handidonnées autour de 4 thématiques (les allocations ; la scolarisation, la formation professionnelle et l'emploi ; l'activité des MDPH, l'offre médico-sociale) afin de mettre à la disposition des acteurs et décideurs du secteur médico-social.	
Handison	L'activité des MDPH de Nouvelle-Aquitaine Réalisation d'un état des lieux des indicateurs faisant l'objet d'une observation partagée dans les 12 MDPH de Nouvelle-Aquitaine (sur la base des rapports d'activité harmonisés) afin de valoriser la connaissance des publics et des besoins apportés par ces indicateurs.	
Handicap	Les PCPE en Nouvelle-Aquitaine : diagnostic régional partagé Réalisation d'un état des lieux de l'activité de l'ensemble des PCPE : fonctionnement, public visé, mise en réseau/partenariat, pratiques, conformité par rapport au cahier des charges afin de rendre plus lisible leur action, leur articulation avec les autres dispositifs médico-sociaux, leur rôle pour éviter des ruptures de parcours etc	
	UEMA-UEEA-DAR : analyse de l'activité au cours de l'année scolaire 2022-2023 Réalisation d'un état des lieux de l'activité de l'ensemble des UEMA – UEEA – DAR afin d'avoir une meilleure connaissance du dispositif UEMA-UEEA-DAR en Nouvelle-Aquitaine et un pilotage concerté ARS – Education Nationale.	
	EMAS : analyse de l'activité au cours de l'année scolaire 2022-2023 Réalisation d'un état des lieux de l'activité de l'ensemble des EMAS afin d'apporter des éléments de connaissance sur les modalités de saisine des équipes et les demandes d'intervention, la nature des interventions effectuées et les partenariats mis en œuvre.	
	Suivi d'actions dans le cadre du plan régional polyhandicap Réalisation d'un suivi des conditions de mise en œuvre des nouveaux moyens IDE dans les ESMS (recrutement, type d'emplois, missions attribuées) et d'un bilan de la création de nouvelles places en MAS pour faire sortir de jeunes adultes polyhandicapés relevant de l'amendement Creton et du devenir des places libérées	
	Répit des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Réalisation d'un état des lieux en concertation avec les Conseils Départementaux, les communautés 360, les MDPH et les organismes gestionnaires pour identifier la diversité de l'offre de répit Personne handicapée sur le territoire; de la façon dont ces solutions de répit sont utilisées, du public accueilli, de leurs limites et des besoins non couverts; de l'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.	

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
	La communication alternative et ou améliorée en Nouvelle-Aquitaine Réalisation d'un état des lieux et renforcer le développement de l'utilisation des outils de la communication alternative et améliorée auprès des personnes en situation de handicap.	
	La PCH parentalité facilite-t-elle la parentalité des personnes en situation de handicap? Réalisation d'une enquête qualitative auprès des 12 MDPH, qui octroient la PCH parentalité, auprès des acteurs qui accompagnement les personnes en situation de handicap et leur parentalité; des personnes en situation de handicap ont également été interrogées afin de pouvoir dresser un premier bilan de la mise en œuvre de la PCH parentalité.	ARS Nouvelle- Aquitaine
	Les ESRP, établissements et services de rééducation professionnelle et les ESPO, établissements et services pré-orientation, en Nouvelle-Aquitaine Réalisation d'un diagnostic régional sur les ESRP et ESPO en Nouvelle-Aquitaine	
	Analyse des besoins et ressources des ESMS et services de droit commun dans le cadre de l'accompagnement à la vie affective, intime, sexuelle et dans le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap Réalisation d'un état des lieux des ressources et des besoins dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap	
Handicap	Circuit du médicament dans les ESMS handicap Participation à l'étude	1
	Evolution des ESAT et parcours des travailleurs handicapés Réalisation d'un diagnostic partage régional sur la transformation de l'offre en ESAT et des adaptations mises en œuvre afin d'avoir une meilleure visibilité de l'activité des ESAT et des flux et trajectoires des travailleurs handicapés; d'améliorer le parcours professionnel des personnes en situation de handicap.	
	Droits et participation des usagers Réalisation d'un état des lieux de la participation des personnes en situation de handicap au sein des ESMS dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine. L'étude conduite doit permettre d'interroger les établissements médicosociaux et leurs organismes gestionnaires ains que les élus aux CVS sur la place que les ESMS laissent aux personnes accompagnées.	
	Expérimentation de mesure de l'activité en DITEP Animation et suivi de l'expérimentation portée par l'AIRE afin de pouvoir comparer les données sur l'activité des DITEP	
	Handidonnées Martinique Sur la base des sites Handidonnées existants, création, développement et actualisation du site https://martinique.handidonnees.fr/	ARS Martinique
Inclusion sociale	L'activité des services mandataires contribuant à l'ISTF, Information et au Soutien des Tuteurs Familiaux en Nouvelle-Aquitaine en 2022 Réalisation d'une analyse de l'activité ISTF afin de soutenir le déploiement de ce dispositif dans tous les territoires.	
	Observatoire de la Protection juridique en Nouvelle-Aquitaine: publics, professionnels, mesures - Tableaux de bord Dans le cadre de l'Observatoire régional de la Protection juridique, mise à jour des tableaux de bord annuels présentant des indicateurs dans les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine autour: des publics en situation de vulnérabilité, des mesures de protection judiciaire ou administrative et des personnes protégées, des caractéristiques de l'Offre en matière de MJPM: services mandataires, mandataires individuels et préposés (7ème édition).	DREETS Nouvelle- Aquitaine
	Diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF en Nouvelle-Aquitaine Réalisation d'un diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF, mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial	

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
Réalisation d'établisse préposés Aquitaine. L'emploi d Réalisation l'accompage (Corrèze, C Réécriture Personnes Réalisation diagnostic	Etude régionale sur le déploiement des préposés d'établissement en Nouvelle-Aquitaine Réalisation d'une étude pour faire le point sur le déploiement des préposés d'établissement en lien avec la fiche-action 1.2.4 « Soutenir le développement des préposés d'établissement » du schéma régional MJPM-DPF 2020-2024 Nouvelle- Aquitaine.	DREETS Nouvelle- Aquitaine
	L'emploi des séniors au sein d'établissements sanitaires et sociaux Réalisation d'une étude qualitative sur l'emploi des salariés séniors dans le champ de l'accompagnement des personnes âgées en établissements dans 3 départements (Corrèze, Gironde, Deux-Sèvres).	
	Réécriture du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2024-2029 Réalisation d'une évaluation du Plan PDALHPD 2018-2023, l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé et la réalisation d'une étude d'opportunité concernant les perspectives de fusion du PDALHPD avec le PDH (plan départemental de l'habitat).	DDETSPP de la Dordogne

2. Formations

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a obtenu la certification « Qualiopi »⁴ le 9 octobre 2023.

Le CREAI est enregistré auprès de l'ANDPC comme « organisme habilité à dispenser ces actions DPC » auprès des professionnels de santé. Dans ce cadre, un conseil scientifique a été constitué.

processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification

au titre de la catégorie suivante :
setiens de formation

Ce dispositif devrait être mobilisé dans le cadre du financement des formations START TND.

En 2023, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a réalisé 135 jours de formation (intra-établissement et inter-établissements) auprès de 709 stagiaires (soit 9 270 heures de formation).

33

2.1 Les conventions terminées en 2023

> Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne (5 actions)

Commanditaires

- EHPAD (64) Convention de 1 jour : réalisation 2023
- Association Gestionnaire (33) Convention de 1 jour réalisation 2023
- Association Gestionnaire (24) Convention de 1 jour réalisation 2023
- MECS (47) Convention de 1 jour réalisation 2023
- ARS (Martinique) Convention de 9 jours réalisation 2023

Intervenants: Lucie Bordeau, Marianne Schmitt, Thierry Dimbour

> Usage des nomenclatures SERAFIN-PH dans les pratiques professionnelles d'un SESSAD

Commanditaire : IMPRO (17) – Convention de 8 jours : réalisation 2022-2023 dont 1,5 jours réalisés en 2023 Intervenante : Patricia Fiacre

L'écriture du projet d'établissement (2 actions)

Commanditaire:

- SAVS (40) Convention de 11 jours : réalisation 2022-2023 dont 7 jours en 2023
- Foyer de l'enfance (40) Convention de 6,5 jours : réalisation 2023

Intervenantes: Lucie Bordeau, Marianne Schmitt

> Participation et autodétermination des usagers

Commanditaire : Association Gestionnaire (64) – Convention de 5 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 3 jours réalisés en 2023

<u>Intervenantes</u>: Lucie Bordeau, Agathe Soubie

Les comportements-problèmes : prévention et réponses

Commanditaire: Association Gestionnaire (33) - Convention de 2 jours: réalisation 2023

<u>Intervenante</u> : Agathe Soubie

Adapter l'accompagnement aux personnes avec autisme

Commanditaire: ESAT (33) - Convention de 4 jours: réalisation 2023

Intervenante : Agathe Soubie

Sensibilisation des professionnels d'ESAT aux RBPP de l'ANESM

Commanditaire: ESAT (33) - Convention de 4 jours: réalisation 2023

Intervenante: Agathe Soubie

⁴ La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

La marque « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

> Elaboration et accompagnement du projet personnalisé

Commanditaire: EHPAD (24) - Convention de 2 jours: réalisation 2023

Intervenante: Elisabeth Laplagne

Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance

Commanditaire: EHPAD (24) - Convention de 1 jour: réalisation 2023

Intervenante: Elisabeth Laplagne

> Utilisation de la tarification SERAFIN-PH dans la structuration du CPOM

Commanditaire: Association Gestionnaire (86) - Convention de 1,5 jours: réalisation 2023

Intervenants: Patricia Fiacre, Thierry Dimbour

Bientraitance et prévention de la maltraitance

Commanditaire: Association Gestionnaire (86) - Convention de 2 jours: réalisation 2023

<u>Intervenante</u> : Patricia Fiacre

> Les écrits professionnels

• Formation inter-établissements : Association Gestionnaire (16), ESAT (47), CCAS (33) : 8 participants. – Convention de 1 jour : réalisation 2023

Association Gestionnaire (86) – Convention de 2 jours : réalisation 2023

Intervenantes: Marianne Schmitt, Patricia Fiacre, Sarah Dujoncquoy

Méthodologie de projets au sein d'un établissement, de son élaboration à son évaluation

Commanditaire: Association Gestionnaire (33) - Convention de 1 jour: réalisation 2023

Intervenante : Lucie Bordeau

▶ Programme START⁵: formation croisée sur deux territoires dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (2 actions)

• Creuse: 3 associations gestionnaires (23) – 21 participants

• Dordogne: 7 associations gestionnaires (24) – 22 participants

Convention de 5 jours : réalisation 2023

Intervenants : Elisabeth Laplagne et intervenants extérieurs

> Accompagnement des professionnels face aux conduites violentes en établissement

Commanditaire: MECS (33) – Convention de 2 jours: réalisation 2023

<u>Intervenante</u> : Marianne Schmitt

Evaluation pluridisciplinaire des MIJE - Mise en œuvre

Commanditaire: UEMO (19) - Convention de 1 jour: réalisation 2023

<u>Intervenante</u>: Elisabeth Laplagne

> Devenir pair aidant

Commanditaire : Association Gestionnaire (87) – Convention de 2 jours : réalisation 2023

<u>Intervenante</u>: Elisabeth Laplagne

> Appropriation des RBPP à destination des professionnels des CMPP

Commanditaire: Association Gestionnaire (17) - Convention de 4 jours: réalisation 2023

<u>Intervenante</u>: Patricia Fiacre, Sarah Dujoncquoy

> Partage des informations à caractère secret

Commanditaire: SESSAD (86) - Convention de 1 jour: réalisation 2023

<u>Intervenante</u> : Sarah Dujoncquoy

⁵ Le CREAI étant enregistré auprès de l'ANDPC comme « organisme habilité à dispenser ces actions DPC » auprès des professionnels de santé, ce dispositif devrait être mobilisé dans le cadre du financement des formations START TND.

> Droits et participation des personnes accompagnées en établissement pour personnes âgées

Commanditaires : Association, EHPAD, Résidence Autonomie – Convention de 2,5 jours : réalisation 2023 Intervenante : Lucie Bordeau

2.2 Les conventions encore en cours en 2024

> Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne

Commanditaires

- Association Gestionnaire (43) Convention de 4 jours : réalisation 2021-2024 dont 0,5 jours en 2023
- Association Gestionnaire (17) Convention de 22 jours : réalisation 2022-2024 dont 15,5 jours en 2023

<u>Intervenants</u>: Thierry Dimbour, Lucie Bordeau, Patricia Fiacre

➤ L'optimisation du processus d'évaluation des informations préoccupantes et de son articulation avec les professionnels des CMS et les partenaires

Commanditaire : Conseil Départemental (47) – Convention de 31,5 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 27,5 jours réalisés en 2023

Intervenantes: Agathe Soubie, Marianne Schmitt, Elisabeth Laplagne

Formation-action au cadre national de référence la protection de l'enfance de la HAS

Commanditaire : Conseil Départemental (19) – Convention de 3,5 jours : réalisation 2022 – 2024 dont 1,5 jours réalisés en 2023

<u>Intervenantes</u>: Agathe Soubie, Elisabeth Laplagne

L'écriture du projet d'établissement

Commanditaire : Dispositif IME / SESSAD (40) – Convention de 12 jours : réalisation 2023 – 2024 dont 10,5 jours en 2023

Intervenantes: Patricia Fiacre, Marianne Schmitt

Mise en œuvre d'un DITEP

Commanditaire : DITEP (40) – Convention de 6 jours : réalisation 2023 – 2024 dont 4,5 jours en 2023 Intervenantes : Marianne Schmitt, Agathe Soubie 35

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de formations conduites en 2023

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation	Commanditaire
	Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne – 7 actions Formation permettant de maîtriser l'environnement simple et ergonomique ARSENE pour conduire la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le temps; mobiliser efficacement les fonctionnalités uniques, rassemblées au sein de la même application ARSENE; transmettre les principes méthodologiques de conduite de l'évaluation interne et de production du PAQ, en s'appuyant sur des référentiels actualisés conformes aux dernières exigences réglementaires et aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.	Associations Gestionnaires EHPAD MECS
	Devenir pair-aidant Formation ayant pour objectif de sensibiliser les travailleurs de l'ESAT à l'intervention par les pairs (savoirs) et de leur présenter des outils en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir (savoir-faire).	Association Gestionnaire
	La participation et autodétermination des usagers Formation ayant pour objectif de renforcer les connaissances théoriques des représentants élus sur les instances représentatives ou décisionnaires (savoirs) et de les outiller en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir (savoir-faire).	
Qualité	Usage des nomenclatures SERAFIN-PH dans les pratiques professionnelles Formation ayant pour objectif de donner aux professionnels les clés de compréhension de la réforme de la tarification et de décrire, avec les professionnels, l'activité réalisée par la structure ou les structures selon les nomenclatures SERAFIN PH.	SESSAD
Innovation Soutien aux acteurs	Usage des nomenclatures SERAFIN-PH dans la structuration d'un CPOM Formation ayant pour objectif de comprendre les enjeux de la réforme ; d'inscrire les nomenclatures dans les pratiques professionnelles et dans l'organisation de l'association et d'adapter les outils du dialogue de gestion à la logique et aux nomenclatures de la réforme SERAFIN-PH	Association Gestionnaire
	Partage des informations à caractère secret Formation ayant pour objectif de préciser les responsabilités en matière de discrétion et de partage d'informations auprès des professionnels.	SESSAD
	Sensibilisation des professionnels d'ESAT aux RBPP de l'ANESM Formation ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement de l'ESAT aux spécificités des personnes avec autisme; de comprendre et s'approprier les principes de la bientraitance; de connaître les responsabilités de l'encadrement en matière de prévention de la maltraitance; d'appliquer les principes de bientraitance dans l'accompagnement des usagers.	ESAT
	Les écrits professionnels (2 actions) Formation ayant pour objectif d'outiller les professionnels pour qu'ils produisent des écrits de qualité, en cohérence avec leur usage et l'éthique professionnelle.	Association Gestionnaire ESAT CCAS
	Méthodologie de projets au sein d'un établissement, de son élaboration à son évaluation Formation ayant pour objectif d'aider les professionnels à acquérir les bases méthodologiques pour mettre en place un projet ainsi que des outils d'organisation et de suivi de projet.	Association Gestionnaire

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation	Commanditaire
Handicap	Appropriation des RBPP à destination des professionnels des CMPP Formation ayant pour objectif de permettre l'appropriation des RBPP concernant le public du CMPP et l'accompagnement au changement.	Association gestionnaire
	Elaboration et accompagnement du projet personnalisé Formation ayant pour objectifs de permettre une cohérence de l'accompagnement et de s'engager dans une démarche structurée d'accompagnement des usagers, à partir d'hypothèses, de moyens déployés et d'indicateurs de résultats.	ESAT
	L'écriture d'un projet d'établissement (3 actions) Formation-action visant à accompagner les professionnels à l'écriture d'un projet d'établissement.	SAVS Foyer de l'enfance IME / SESSAD
	La bientraitance et prévention de la maltraitance Formation pour rappeler les principes d'un accompagnement bientraitant à partir des RBPP ANESM-HAS et pour aider les professionnels à adapter leurs pratiques et leurs postures professionnelles.	Associations
	Les comportements-problèmes : prévention et réponses Formation-action ayant pour objectif de s'approprier les principes et outils des recommandations de bonnes pratiques professionnelles « les comportements-problèmes » de l'ANESM-HAS (volets 1, 2 et 3).	Gestionnaires
	Adapter l'accompagnement aux personnes avec autisme Formation ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement de l'ESAT aux spécificités des personnes avec autisme; de réfléchir à la définition et aux enjeux des comportements-problèmes, aux mécanismes de violence et aux tentatives de communication sous-jacentes; de concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention à l'égard des comportements problèmes; envisager un lieu « espace retrait ».	ESAT
	Programme START: formation croisée sur deux territoires dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (2 actions) Formation ayant pour objectif d'améliorer et de décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neuro-développement et soutenir la coopération des acteurs en territoires.	Associations Gestionnaires
Protection de l'enfance	Accompagnement des professionnels face aux conduites violentes en établissement Formation ayant pour objectif de permettre d'analyser l'origine de la manifestation violente et d'y trouver les attitudes et contre attitudes adaptées ; d'adapter si besoin les pratiques professionnelles et l'organisation de la MECS pour permettre une meilleure prévention de la violence.	MECS
	Evaluation pluridisciplinaire des MIJE – Mise en œuvre Formation-action ayant pour objectif de permettre aux professionnels de l'UEMO d'optimiser le travail d'équipe pour mener les investigations de MJIE et rédiger les rapports adressés aux magistrats.	UEMO
	Mise en œuvre d'un DITEP Formation-action ayant pour objectif de proposer aux professionnels du DITEP de développer une culture commune et de mener une réflexion pour adapter leurs pratiques professionnelles à l'accompagnement des jeunes dans une logique de parcours.	DITEP
	Formation-action au cadre national de référence de la protection de l'enfance de la HAS Formation-action ayant pour objectif de permettre la diffusion et l'appropriation du cadre national de référence sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger afin : - D'instaurer au sein du conseil départemental et avec ses partenaires une culture partagée de l'évaluation participative, d'améliorer de manière continue la qualité des évaluations en vue de faciliter la prise de décision; - De garantir aux usagers du département une équité de traitement lors de l'évaluation de leur situation.	Conseil Départemental

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation	Commanditaire	
Protection de l'enfance	L'optimisation du processus d'évaluation des informations préoccupantes et de son articulation avec les professionnels des CMS et partenaires Formation-action ayant pour objectif de: - Réaliser un diagnostic participatif de la situation existante et de déterminer les besoins en formation des personnels intervenant dans la protection de l'enfance au cadre national de référence de la HAS pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger - D'établir, en concertation avec les agents, un nouveau processus de recueil, traitement et évaluation des informations préoccupantes propre à répondre aux enjeux et aux besoins spécifiques au Département, compte tenu de l'évolution du cadre juridique - De former les personnels au cadre national de référence de la HAS en vue de l'actualisation et du développement des compétences des agents et encadrants	Conseil Départemental	
	Elaboration et accompagnement du projet personnalisé Formation ayant pour objectifs de permettre une cohérence de l'accompagnement quel que soit le professionnel qui intervient, une prise en compte des « petits paris» du quotidien ainsi qu'une recherche et une valorisation de l'empowerment ; de s'engager dans une démarche structurée d'accompagnement des usagers, à partir d'hypothèses, de moyens déployés et d'indicateurs de résultats.	EHPAD	
Personnes âgées	Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance Formation ayant pour objectif de comprendre les notions et maîtriser le cadre règlementaire.		
	Droits et participation des personnes accompagnées en établissement pour personnes âgées Formation ayant pour objectif de renforcer les connaissances théoriques des professionnels et des représentants élus sur les instances représentatives (savoirs) et de les outiller en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir (savoir-faire).	Association EHPAD Résidences Autonomie	

3. Animation / Journées d'étude et de formation

3.1 Les conventions d'animation terminées en 2023

Coordination du réseau ESC Autisme 17

Commanditaires : Membres du réseau ESC Autisme 17 — Convention de 9 jours - réalisation 2023. Intervenante : Patricia Fiacre

> Animation d'une matinale dans le cadre du Pôle Ressources Développement Social Local

Commanditaire : Centre de formation en travail social (40) — Convention de 0,5 jour - réalisation 2023. <u>Intervenant</u> : Thierry Dimbour

➤ Animation d'une journée institutionnelle pour les équipes d'évaluation du Conseil Départemental de la Gironde

Commanditaire : Conseil Départemental (33) – Convention de 1,5 jour - réalisation 2023.

<u>Intervenante</u>: Marianne Schmitt

Intervention lors d'un colloque sur le thème "L'habitat inclusif"

Commanditaire : Association Gestionnaire (40) — Convention de 1 jour - réalisation 2023. Intervenante : Agathe Soubie

> Intervention lors de la journée régionale des administrateurs de la FEHAP Nouvelle-Aquitaine

Commanditaire: FEHAP (40) - Convention de 1 jour - réalisation 2023.

<u>Intervenant</u>: Thierry Dimbour

3.2 Les conventions d'animation débutées en 2023

Projet START

START, dispositif de formations croisées en territoires des professionnels du sanitaire et du médicosocial intervenant dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND), est amené à évoluer vers le déploiement des communautés de pratiques professionnelles.

Ce dispositif a pour objectifs :

- D'améliorer et de décloisonner les stratégies et pratiques professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement.
- D'amorcer et d'impulser de nouveaux modes de collaboration plus transversaux afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération.
- De renforcer l'équité de l'accompagnement et des soins ainsi que la précocité et la pertinence de l'intervention.

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a été sollicité pour déployer le dispositif de formations croisées en territoires dans le champ des TND. Ce dispositif de formation expérimenté en régions ARA et IDF est évalué et modélisé. Il est déployé en région par le réseau des CREAI. Les objectifs du dispositif de formation sont :

- Mieux connaître les personnes présentant un TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un TND.

Le dispositif se veut un soutien à la mise en œuvre des axes forts des politiques publiques dans le champ du handicap (démarche RAPT, stratégie nationale autisme TND et transformation de l'offre).

<u>Intervenants</u>: Elisabeth Laplagne, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

Animation de groupes de réflexion de professionnels d'un FAM et d'un FOH

Commanditaire: Association Gestionnaire (17) – Convention de 6 jours - réalisation 2023-2024.

<u>Intervenante</u>: Patricia Fiacre

3.3 Les journées d'étude et de formation

➤ Organisation d'un colloque en collaboration avec l'Association Les PEP 64 sur le thème « Ensemble et maintenant : co-construire une société inclusive" (15 & 16 mai 2023 à Pau)

Réalisation: Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

Virage inclusif, logement inclusif, société inclusive, ville inclusive, école inclusive, écriture inclusive, politique inclusive, ... nous voilà tous convoqués à l'exclusivement inclusif!!!

Parallèlement à ce foisonnement lexical et dans la droite ligne du rapport Aguilar, la présidente du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, Rosemary Kayess, a fait part de l'adoption de lignes directrices sur la question de l'inclusion le 9 septembre dernier.

Ces « lignes » sont destinées à guider et à soutenir les États membres dans leurs efforts pour « réaliser le droit des personnes handicapées à vivre de manière autonome et à être incluses dans la société » et leur « fournir l'opportunité de quitter les institutions », quitte à priver ces dernières de moyens financiers.

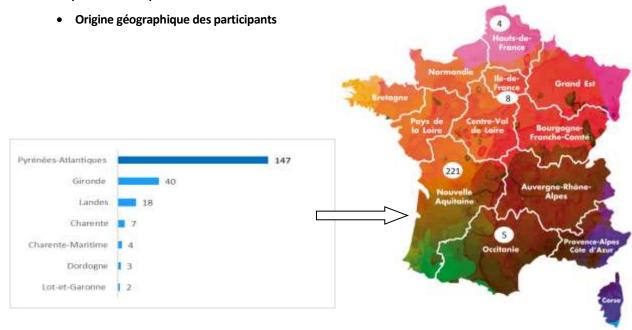
Ces directives doivent servir de base à la planification des processus de désinstitutionalisation mais aussi à la prévention de l'institutionnalisation. Elles s'appuient sur le retour d'expériences de 500 personnes handicapées avant et pendant la pandémie de Covid, y compris vivant en établissement. Le bilan de ces auditions révèle une institutionnalisation généralisée, soulignant son impact néfaste, qui se manifeste, selon le comité, par de « la violence, de la négligence, des abus, des mauvais traitements et de la torture, y compris des contraintes chimiques, mécaniques et physiques ».

Ce rapport sans langue de bois évoque les « survivants de l'institutionnalisation ». La critique de notre système est poussée à son paroxysme puisque le comité recommande de « mettre fin au placement en institution des enfants et des adultes handicapés, y compris dans les maisons d'habitation de petite taille », alors même que tout nous pousse vers les solutions de type habitat inclusif.

Sommes-nous là face à un nouveau paradigme ou en présence d'un énième effet de mode ? Trop employé, le terme ne finit-il pas galvaudé ? Quelles en sont au juste les acceptions ? Quelles en sont les réalités ? Comment nos voisins européens notamment se sont-ils emparés de la question ? Quels retours d'expérience ? En rendant l'inclusion injonctive, ne nous situons-nous pas de fait dans un vrai paradoxe ?!

Autant de questions évoquées lors du colloque, qui était tourné pour la première journée sur le concept luimême, sur le contexte de son apparition. La deuxième journée est venue éclairer le participant sur les réalités tangibles en proposant plusieurs vignettes, nationales et internationales, d'expérimentation ou d'innovation en matière d'inclusion, leviers potentiels de déclinaison en nos territoires.

Participation de 250 personnes



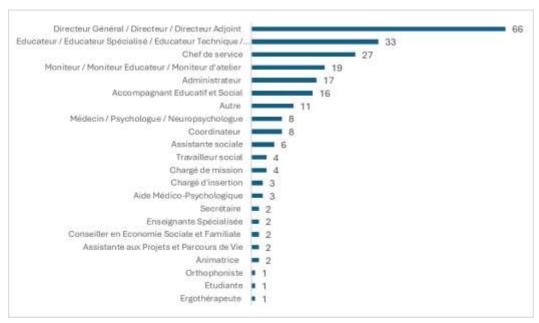


CREAL

JOURNÉE RÉGIONALE

AVEC DES VULNERABILITÉS MULTIPLES

BICAM OF PERSPECTIVES DE LA STRANSOIR ATRIBALLO DE LA REOFECTION DE L'ENCORD



L'accompagnement des enfants protégés avec des vulnérabilités multiples : bilan et perspectives de la stratégie nationale de la protection de l'enfance (3 octobre à Poitiers)

Commanditaire: ARS Nouvelle-Aquitaine

<u>Réalisation</u>: Patricia Fiacre, Sarah Dujoncquoy, Agathe Soubie, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

Quelles sont les perspectives de la stratégie nationale de protection de l'enfance 2020-2022 concernant les enfants protégés avec des vulnérabilités multiples ?

A la fin de l'année 2019, la France a adopté une stratégie nationale pour transformer durablement la politique de protection de l'enfance. Deux années ont été consacrées à la mise en œuvre des transformations attendues (2020-2022).

La stratégie nationale de protection de l'enfance ambitionne de mieux prendre en

compte les besoins des jeunes accompagnés par les services de protection de l'enfance, en leur garantissant une égalité dans l'accès aux droits en termes d'éducation, de santé, de sécurité affective et d'autonomie lorsqu'ils deviennent majeurs.

Tous les enfants sont concernés par la stratégie nationale de protection de l'enfance. Or, les études menées depuis plusieurs années sur le profil des enfants protégés par l'ASE ont montré qu'ils cumulent souvent plusieurs types de difficultés (de santé physique et psychique, de handicap, de mobilité, d'isolement, d'exploitation...). Pour répondre aux difficultés multiples de ces enfants, des institutions appartenant à différents secteurs d'intervention doivent être mobilisées. Aussi, il existe un fort enjeu de coopération entre ces secteurs pour accompagner de manière pertinente les enfants tout au long de leur parcours. En d'autres termes, la protection de l'enfance est l'affaire de tous les acteurs concernés par les enfants.

Quelles sont les perspectives de la stratégie nationale de protection de l'enfance 2020-2022 concernant les enfants protégés avec des vulnérabilités multiples ?

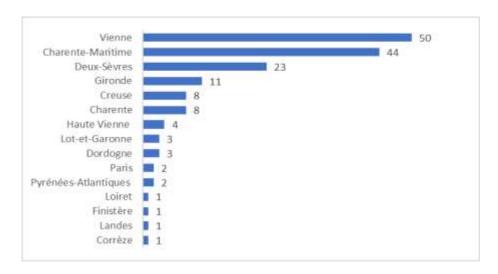
Qu'en est-il aujourd'hui du déploiement de la stratégie nationale de protection de l'enfance pour les enfants qui cumulent des difficultés ?

Quelles initiatives ont pu être pensées et mises en œuvre en Nouvelle-Aquitaine?

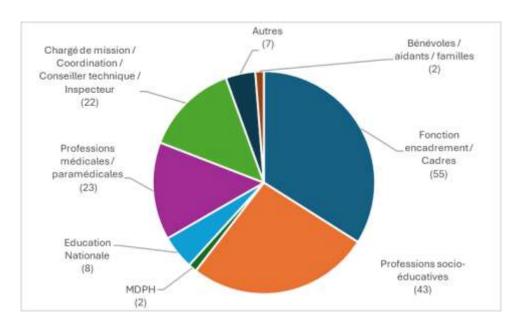
Quelles idées nouvelles émergent des travaux des observatoires de la protection de l'enfance ?

Pour faire le point sur cet ambitieux projet de société, peut-être le seul projet incarnant une politique de la jeunesse en France, les participants étaient attendus nombreux le 3 octobre 2023, à Poitiers pour une journée riche en constats et en échanges.

• Origine géographique des participants



• Fonction des participants



➤ Le répit des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : vers une offre séquentielle, modulaire et souple au service des parcours (4 décembre à Bordeaux)

Commanditaire: ARS Nouvelle-Aquitaine

Réalisation: Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle



Le CREAI et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Gironde ont organisé une journée "Le répit des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : vers une offre séquentielle, modulaire et souple au service des parcours".

Une stratégie nationale Agir pour les aidants « Stratégie de mobilisation et de soutien 2020-2023 » a été mise en œuvre pour répondre aux besoins quotidiens

des proches aidants, notamment concernant l'accès aux droits sociaux et la facilitation de leurs démarches administratives, la lutte contre l'isolement, le soutien aux jeunes aidants, l'amélioration du suivi médical, le droit au répit...

Déclinée en 17 mesures, cette stratégie a notamment pour ambition de renforcer et de diversifier les solutions de répit. Priorité n°4 : Accroitre et diversifier les solutions de répit. Mesure n°12 : Lancement d'un plan national de renforcement et de diversification des solutions de répit, adossé à un financement supplémentaire de 105 M€ sur la période 2020-2023.

En Nouvelle-Aquitaine, à la demande de l'ARS, le CREAI a réalisé **un état des lieux** avec les conseils départementaux, les communautés 360, les MDPH, ESMS et organismes gestionnaires et bien sûr les proches aidants et les associations les représentant portant sur :

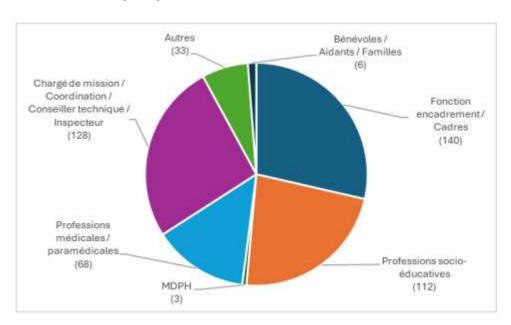
- La diversité de l'offre de répit PH sur le territoire (accueil temporaire, répit à domicile, activités de loisirs et vacances et dispositifs de répit innovants),
- La façon dont ces solutions de répit sont utilisées, du public accueilli, de leurs limites et des besoins non couverts,
- L'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.

L'ARS a également sollicité le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine afin de coconstruire un guide régional de préconisations visant à améliorer le recours à l'accueil temporaire des personnes âgées en perte d'autonomie. Le guide (à paraître) a été élaboré en partenariat avec trois territoires pilotes (Gironde, Deux-Sèvres, Creuse) associant les conseils départementaux, les délégations départementales ARS, les opérateurs de l'accueil temporaire et les structures d'accompagnement et de coordination (PFR, DAC-PTA etc.). Il s'agit d'identifier et lever les freins au recours à l'accueil temporaire (AJ/AN/HT), de repérer et valoriser les bonnes pratiques et d'optimiser le fonctionnement de ces places.

Les différentes investigations mises en œuvre ont permis d'affiner la connaissance de l'offre et des besoins et d'identifier des pistes possibles s'appuyant sur une analyse territorialisée.

Cette journée s'est donc donné pour objectif d'associer l'ensemble des acteurs institutionnels et de terrain, des personnes âgées et/ou en situation de handicap et leurs proches aidants à la réflexion déjà engagée au travers la présentation de bonnes pratiques, de mise en synergie des acteurs et de témoignages de personnes bénéficiaires et de professionnels.

• Fonction des participants



3.4 Autre intervention

• Intervention à la MATINALE MÉDICO-SOCIALE sur l'autodétermination organisée par l'Institut Don Bosco en novembre 2023 à Gradignan :

Près de 200 professionnels des ESMS de l'Institut Don Bosco ont participé à cette matinée qui s'est articulée autour de deux axes :

- Une première partie avec « Les experts du vécu » où Alexandre Gomes, intervenant à l'IRTS en situation de handicap moteur, a accompagné des usagers du Foyer occupationnel la Miséricorde et du Centre occupationnel de jour Ad'Appro pour témoigner sur scène. Chacun à sa manière et avec sa sensibilité a exprimé ses choix personnels, et mis en lumière son propre parcours en matière d'autodétermination.
- Dans la seconde partie plusieurs interventions de :
- Lucie Bordeau, conseillère technique au CREAI Nouvelle-Aquitaine qui a abordé l'autodétermination dans le contexte des politiques sociales.
- Hélène Geurts, éducatrice spécialisée et consultante en prévention et promotion de la santé, Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation qui a mobilisé le public par les concepts qui favorisent l'autodétermination qui a présenté les dimensions de l'accompagnement à questionner (la qualité de vie, l'autonomie, la motivation, ...) par une approche empirique dynamique.
- Pierre Haristouy, directeur général de l'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine, accompagné de Céline Poisson, Assistante au Parcours de Vie de Trisomie 21, pour présenter les démarches favorisant l'autodétermination des personnes.



4. Conseil Technique

> Accompagnement social en Corrèze

Commanditaire : CD (19) – Réalisation 2023

<u>Intervenantes</u>: Elisabeth Laplagne, Lou Allochon, Agathe Soubie

> Accompagnement à la création du CREAI Guyane

Commanditaire: ANCREAI / CREAI Guyane - Réalisation 2023

<u>Intervenants</u>: Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de conseil technique conduites en 2023

Secteur	Titre et caractéristiques des actions de conseil technique	Commanditaire
Qualité innovation Soutien aux acteurs	Accompagnement social en Corrèze Accompagnement du CREAI auprès des agents de la DASI afin de repérer les leviers d'action pour rendre plus efficient l'accompagnement social dans la politique de proximité du département, et de co-construire un guide de l'accompagnement social en Corrèze.	Conseil Départemental
	Accompagnement à la création du CREAI Guyane Accompagnement pour la mise en place de l'association CREAI Guyane, élaboration et suivi du programme de travail 2023 avec l'ARS Guyane, participation et suivi des travaux d'études, soutien administratif et technique auprès du bureau de l'association, Participation au recrutement.	ANCREAI CREAI Guyane

5. Développement informatique

> Pair-initiative.fr

Le projet EPoP (Empowerment and participation of persons with disability), initié par la Croix-Rouge Française, est une démarche nationale expérimentale qui vise à développer le recours aux intervenants pairs. Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a été mandaté par l'ARS (voir page 21) pour soutenir cette démarche à travers



notamment la réalisation d'un état des lieux des initiatives publiques et privées récentes visant à développer la participation des personnes en situation de handicap.

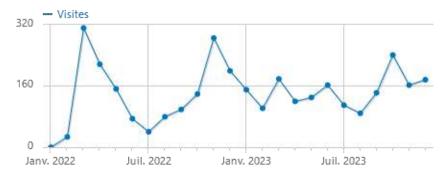
Pour réaliser cet état des lieux, un site https://pair-initiative.fr/ a été construit en 2021 et lancé en mars 2022. Ce site s'adresse à toute personne ou tout organisme souhaitant faire connaître les actions menées par des intervenants-pairs en situation de handicap. Il a pour vocation de valoriser et rendre accessible à tous, les initiatives ayant recours à l'intervention par les pairs qui existent en Nouvelle-Aquitaine.

Au 31 décembre 2023, pair-initiative recense : 59 fiches publiées, 32 en Nouvelle-Aquitaine et 27 en Haut-de-France (2ème territoire d'expérimentation).

Focus sur les 32 actions en Nouvelle-Aquitaine :

- 7 départements représentées : 16,19,24,33,47,64 et 79
- La majorité des actions concerne des interventions de pair à pair (pair-accompagnement et entraide mutuelle)
- Parmi les actions publiées, plus de la moitié font intervenir les intervenants bénévolement.

Le site internet a généré près de 3 500 visites du 14/03/2022 au 25/01/2024 (+8,5% de visites entre 2022 et 2023).



Réalisation: Lucie Bordeau, Antoine Lotz, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

> TSARA

Troubles du spectre autistique & Recommandations aux aidants

Jeu vidéo mettant en scène différentes situations de vie d'une personne autiste, depuis son lancement en avril 2016 sur IOS et Android, a bénéficié en 2017 d'une version web de l'application afin de permettre une meilleure diffusion de TSARA auprès de publics qui n'ont pas de tablettes et/ou de smartphone.

L'application a été traduite en anglais et en arabe.

La maintenance fonctionnelle et l'hébergement sont assurés par le CREAI Nouvelle-Aquitaine sur fonds propres.

http://www.tsara-autisme.com/

<u>Réalisation</u> : Antoine Lotz, Thierry Dimbour



> ARSENE

Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne



ARSENE a été mis en ligne en janvier 2017 et la solution est désormais proposée partout en France avec l'accompagnement du réseau des CREAI.

Nous avons poursuivi le développement des fonctionnalités du logiciel au cours de l'année 2023.

La nouvelle version d'ARSENE intègre le contenu du nouveau référentiel publié par la HAS depuis 2022. Des améliorations en mode AGILE ont été apportées à cette nouvelle version.

En 2023, un nouveau module permettant d'ouvrir une nouvelle fonctionnalité à notre logiciel a été lancé : le module « enquête qualité » doit permettre de solliciter directement la parole des personnes accompagnées ou leurs représentants lors du process d'auto-évaluation prévu dans le cadre des démarches qualité. Directement basé sur la partie du référentiel HAS qui s'adresse à la personne (via notamment les accompagnés-traceurs) il vise à nourrir le plan d'amélioration de la qualité avec des informations issues des usagers et du CVS. Une V1 de ce nouveau module a été développée et mise à disposition de l'ANCREAI en fin d'année 2023. La mise à disposition des utilisateurs, le coût de ces futurs modules ainsi les modalités pratiques d'accompagnements par les CREAI sont prévues en 2024.

<u>Réalisation</u>: Antoine Lotz, Thierry Dimbour

> BASIL

Bilan d'Activités Suivi et Intégration en Ligne

En 2017, l'Application en ligne pour le suivi des activités du Centre Ressources Autisme Ile de France a été créée et mise à disposition de l'équipe dans une version AGILE (développement et mini améliorations continues).

BASIL permet, dans sa version stabilisée et fonctionnelle actuelle :

- La traçabilité des demandes (objet/profil)
- L'affectation et le suivi en interne des actions du CRA
- La production automatisée de données (pour la CNSA, pour les Rapports d'activités) sous forme de tableaux (avec exports Excel ou pdf) ou de graphiques.

Après avoir réalisé, en 2018, la maintenance corrective de l'application, l'hébergement et la sécurisation des données en implantant l'application dans un environnement conforme au RGPD concernant les données personnelles de santé, le CREAI assure depuis 2019 l'infogérance et les mises à jour de l'application (machine virtuelle) en lien avec l'hébergeur.

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Antoine Lotz



> ARIANE

Conception, développement, mise à disposition et maintenance d'une application dédiée à l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par le réseau national des Missions Locales (UNML)



Le référentiel d'évaluation a été élaboré sur la base du « cadre commun de référence » adopté par l'ensemble des Missions Locales adhérentes de l'UNML en 2020.

L'année 2021 a permis de finaliser le contenu et les fonctionnalités de l'application.

En 2022, l'outil a été repositionné comme support à la politique nationale de labellisation de l'offre de service des Missions Locales devant se déployer en 2023.

En 2023, le logiciel a connu diverses évolutions pour lui permettre de s'adapter et de structurer le projet national de labellisation des Missions Locales. Plusieurs Missions locales pilotes ont utilisé ARIANE en 2023 pour entrer dans le process de labellisation et connaître leurs premiers pré-audits de certification.

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Antoine Lotz

> ALISEA





Ce projet de logiciel métier en Protection de l'Enfance a été lancé en 2020 en partenariat avec le CREAI Grand-Est. Son objectif de départ était de faciliter la coopération entre les intervenants auprès d'enfants protégés et en situation de handicap. Il s'inscrit dans la suite et dans la mise en œuvre des préconisations de l'étude conduite pour la CNSA et le CCAH « Expérimentation des conditions et des outils nécessaires à l'évaluation des situations d'enfants relevant du secteur médico-social et de la protection de l'enfance ».

Au cours de l'année 2021, les travaux sur Alisea ont permis de développer une première matrice du progiciel : "de l'Information Préoccupante au suivi de mesure" conforme aux recommandations de la HAS sur l'évaluation des situations de danger et l'élaboration du PPE (Projet Pour l'Enfant).

L'année 2022 a permis de poursuivre le développement des fonctionnalités d'Alisea à partir des premiers retours utilisateurs.

Avec le soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine⁶, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a sollicité plusieurs Conseils Départementaux de la région qui ont débouché sur des présentations du logiciel auprès de plusieurs directions enfance famille. Malgré l'intérêt manifeste des utilisateurs cibles sur les fonctionnalités originales d'ALISEA, ces présentations n'ont pas pu déboucher sur des expérimentations du logiciel.

A l'initiative de la présidente du CNPE (Conseil national en protection de l'enfance), Anne Devreese, ALISEA a pu faire l'objet de présentations nationales avec les partenaires du CNPE (HAS, DGCS, ANS, Caisse des dépôts, Banque des Territoires) Ces contacts ont permis de positionner notre projet numérique afin de doter le secteur de la protection de l'enfance d'un Système d'Information national dans le cadre d'un projet d'intérêt général.

Plusieurs séances de travail avec La Manufacture (filiale de la Caisse des Dépôts) ont permis de structurer un dossier déposé auprès du Secrétariat Général aux investissements Publics dans le cadre des grandes projets France 2030. ALISEA devant faire l'objet d'un panier d'innovations numériques pour le secteur dans le cadre d'expérimentations départementales sur deux ans. Un courrier d'intérêt et de confirmation de la Caisse des dépôts était attendu en fin d'année 2023.

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Pascal Encinas, Antoine Lotz, Patricia Fiacre, Agathe Soubie

> ALASAR

Prévenir les risques à domicile des personnes âgées

En 2021, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a développé ALAZAR, un jeu pédagogique à destination des aidants professionnels pour aider à la diffusion, la connaissance et la mise en œuvre des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes vulnérables-à domicile en perte d'autonomie. Les objectifs de cette application ludo-andragogique sont de :



- Améliorer ou renforcer les compétences des aidants professionnels intervenant au domicile de personnes âgées en perte d'autonomie en matière de prévention des risques
- Leur permettre de mieux connaître et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS, sous une forme ludique et pédagogique
- Les aider à renforcer leur sens de l'observation dans le repérage des signes, des indices de risques... et d'analyse des informations recueillies

Le jeu propose pour faciliter l'apprentissage, des mises en situation concrètes du quotidien visant l'appropriation d'une ou plusieurs bonnes pratiques, dans lesquelles le joueur (l'aide à domicile) remplit des missions, pour améliorer la qualité des réponses apportées aux personnes âgées en perte d'autonomie à domicile.

En 2022, des ateliers « Focus Groupes » se sont déroulés en partenariat avec le Gérontopôle auprès d'un public d'aides à domicile et de personnels d'encadrement. ALASAR a ensuite fait l'objet de réajustements (sur le fond et sur la forme) compte tenu des retours des ateliers ainsi que d'un nouveau développement en 3D.

Les premières expérimentations prévues en 2023 ont été réalisées. Au sein de Services locaux d'aides et d'accompagnement à domicile (SSIAD, SSAD) qui ont confirmé l'intérêt et la pertinence de ce support pédagogique innovant en direction des cadres et des intervenants au sein de ces services. Des présentations d'ALASAR ont également été réalisées lors de manifestations locales auxquelles le CREAI a été associé : journées régionales, actions locales.

⁶ Fiche-action 2023.2.8 : Soutien aux expérimentations régionales de l'outil ALISEA-Coordination

La structuration d'une offre de prestation mobilisant ce nouvel outil pédagogique a été poursuivie au cours de l'année, notamment en s'appuyant sur le nouveau décret régissant les fonctionnements des Services Autonomie Domicile de juillet 2023.

Les premières « formations-actions ALASAR » devraient se déployer au cours de l'année 2024, notamment en directions de toutes ces structures devant réaliser des actions pérennes de sensibilisation et de formation de tous leurs intervenants à la prévention des risques à domicile (CCAS, gestionnaires de SAD...)

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Lucie Bordeau, Elisabeth Laplagne, Lou Allochon, Antoine Lotz, Sarah Dujoncquoy

> ASPASIA

Accompagner Sereinement les Personnes Autistes pour Soutenir l'Insertion par l'Activité

Application en cours de développement en direction des acteurs du service public de l'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes avec autisme.

Projet ayant obtenu en mars 2023 un financement du Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation dans le cadre d'un appel à projet (Conseil Régional).

ASPASIA, c'est:

- une méthode dynamique et innovante d'apport de connaissances sur les particularités de fonctionnement de la personne autiste dans un contexte de travail ;
- un outil d'auto-formation sur la neuro-diversité (individuelle ou collective) ;
- une application en ligne pour animer des séances de sensibilisation auprès d'employeurs ou de collectifs de travail

Le contenu mobilisé dans ASPASIA est strictement conforme aux dernières recommandations officielles publiées par la Haute Autorité de Santé sur l'autisme et les TND (Etat des connaissances, accompagnements recommandés).

Le projet ASPASIA a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du FRIF (Fonds Régional d'Innovation dans la Formation) mais une partie des financements et des partenariats sollicités au lancement du projet n'ont pas été confirmés en 2023 (pôle emploi, UNML, AGEFIPH). En effet, les réseaux nationaux de pôle emploi, AGEFIPH et Missions locales se sont fédérés autour d'un projet porté par l'UNML et soutenu par la Fondation Orange, le projet ARIA⁷.

Ce programme de formation en ligne, sans être équivalent à l'ambition initiale d'ASPASIA, a cependant détourné les ressources locales de ces acteurs initialement mobilisés en 2022 (en termes de financement et de disponibilité pour s'investir sur ce nouveau projet local). Nous n'avons ainsi pas pu les intégrer à un comité de pilotage du projet tel que prévu en 2023.

Nous avons donc choisi de mobiliser les ressources obtenues sur le contenu de l'application proposé.

En mobilisant principalement nos ressources internes et des ressources expertes externes bénévoles :

- Spécialistes de l'insertion professionnelle des personnes autistes,
- Personnes concernées.

L'ensemble du contenu a été finalisé et mis en ligne sur le site https://aspasia-autisme.fr/

Les financements obtenus et les difficultés liées à cette partie du projet ne nous ont pas permis d'expérimenter totalement le support ASPASIA dans le cadre de sessions de formations innovantes.

Nous envisagions pouvoir coanimer des sessions de sensibilisation à l'accueil d'une personne autiste dans un collectif de travail avec des formateurs-pairs. Les premières ressources repérées ont bien participé à la validation et à l'enrichissement des contenus d'ASPASIA mais n'ont jamais souhaité s'investir dans des actions sur le terrain de formation ou de sensibilisation. Une session expérimentale d'animation d'un collectif de professionnels en ESAT avec ASPASIA a été réalisée (sans formateur-pair).

<u>Réalisation</u>: Thierry Dimbour, Antoine Lotz

-

⁷ https://www.unml.info/actualites/nos-actualites/lancement-national-du-programme-de-formation-aria-accompagner-reperer-et-inserer-les-personnes-autistes/

6. Autres activités

⇒ Participation à des travaux conduits par l'ANCREAI

• Groupe de travail « ARSENE »

Co-pilotage d'un groupe de travail national avec pour objectif de proposer des fonctionnalités potentiellement intéressantes pour l'outil.

Participation: Thierry Dimbour

• Groupe de travail « Handidonnées »

Groupe réunissant les CREAI souhaitant développer un site Handidonnées pour leur région : réflexion sur les sources, les indicateurs, etc...

Participation: Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet, Antoine Lotz

• Groupe de travail « Protection de l'Enfance »

Groupe réunissant les CREAI impliqués dans les actions de formation auprès des Conseils Départementaux et organismes gestionnaires en Protection de l'enfance. Il permet une veille législative, d'élaborer et de partager des outils, de réfléchir à la stratégie nationale des CREAI comme acteurs de la Protection de l'enfance

Participation: Agathe Soubie

Groupe de travail « Dépistage des cancers et handicap »

Groupe de travail national ayant pour objectif de proposer des actions visant à promouvoir et accompagner le dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap.

<u>Participation</u>: Sarah Dujoncquoy

• Groupe de travail « Majeurs protégés »

Groupe de travail ayant pour objectif d'échanger sur les méthodologies de schéma MJPM/DPF et les bonnes pratiques professionnelles de MJPM à promouvoir.

Participation: Bénédicte Marabet

• Groupe de travail national CNSA / ANCREAI sur les PCPE

Groupe de travail national ayant pour objectif de réfléchir à l'élaboration d'un rapport d'activité harmonisé.

Participation: Bénédicte Marabet

⇒ Participation à des groupes de travail

• Réunions thématiques ARS liées à la réactualisation du PRS (groupe de travail : handicap, Personnes Handicapées Vieillissantes, aidants...)

<u>Participation</u>: Bénédicte Marabet

⇒ Participation à des travaux conduits par d'autres CREAI

 Présentation du diagnostic réalisé en Nouvelle-Aquitaine sur les EMAS lors des journées EMAS organisées par le CREAI Pays de la Loire

Participation: Bénédicte Marabet

⇒ Formation du personnel

• Parentalité positive ? Violences éducatives ?

Colloque organisé par l'Institut Michel Montaigne – 15 & 16 juin

<u>Participation</u>: Marianne Schmitt, Agathe Soubie

• Le comportement sexuel problématique chez l'enfant

Webinaire organisé en ligne (GEEKS en PSY)

<u>Participation</u>: Marianne Schmitt

• Savoirs expérientiels, accompagnement, soutien et entraide par les pairs

Colloque (en distanciel) organisé par Expairs les 25 et 26 mai

Participation: Lucie Bordeau

Séminaire ALISEA

Séminaire inter CREAI (Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est) organisé les 23 & 24 janvier

<u>Participation</u>: Lou Allochon, Lucie Bordeau, Thierry Dimbour, Pascal Encinas, Patricia Fiacre, Elisabeth

Laplagne, Antoine Lotz, Marianne Schmitt, Agathe Soubie

Les entretiens du livre blanc du travail social. Séance 2 : (re)penser le travail pour mieux transformer le social

Webinaire organisé par Idéalco le 13 mars

<u>Participation</u>: Elisabeth Laplagne

• Comment protéger les enfants / négligences ?

Webinaire organisé par Idéalco le 12 mai

<u>Participation</u>: Elisabeth Laplagne

• Démystifions QUALIOPI - Les clés pour un audit de surveillance réussi

Webinaire organisé par Maeutika le 4 juillet

<u>Participation</u>: Elisabeth Laplagne

• CNR, CNH, CIDE, cahier des charges, prospective : quels projets pour les CREAI demain ?

Séminaire national de formation des professionnels des CREAI du 5 au 7 juillet à Lyon

Participation: Lucie Bordeau, Thierry Dimbour, Sarah Dujoncquoy, Nadia Ecalle, Elisabeth Laplagne,

Bénédicte Marabet, Philippe Schneider, Marianne Schmitt, Agathe Soubie

Règlement Général sur la Protection des Données

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de solliciter un DPO externe pour se mettre en conformité avec les normes imposées par le RGPD (règlement général sur la protection des données).

Depuis septembre 2022, cette prestation est réalisée par Virginie Giraud, Formatrice Juriste Consultante RGPD, protection des majeurs, législations des secteurs du social et du médico-social (COOP'ALPHA).

Des réunions mensuelles permettent de répondre aux questions et aux besoins de l'équipe.

<u>Participation</u>: Ensemble de l'équipe du CREAI Nouvelle-Aquitaine

7. Information et communication

7.1 Documentation – Accueil

- ➤ Veille documentaire : à partir des publications reçues, communication de l'information en fonction des sujets d'intérêt de chacun et des travaux en cours ; dépouillement des recueils des actes administratifs des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine.
- ➡ Réponses aux demandes extérieures: Contribuants volontaires, organismes divers, collectivités territoriales et administrations, associations et services, étudiants, familles (type d'informations demandées: textes législatifs, statistiques, bibliographie thématique, recherche de structure pour orienter des personnes handicapées ou en difficulté...).
- → Accueil téléphonique ou dans les locaux du CREAI de professionnels ou de parents ayant besoin d'informations le plus souvent sur le dispositif de prise en charge, d'étudiants recherchant des lieux de stages, de personnes en recherche d'emploi.

7.2 Site Internet : www.creai-nouvelleaguitaine.org

Le site internet du CREAI Nouvelle-Aquitaine propose plusieurs rubriques :

- Le CREAI (Ses missions ; La vie associative ; Le réseau ; L'équipe ; S'investir)
- L'actualité (L'actualité du secteur médico-social ; l'actualité nationale de l'action sociale ; Agenda)
- Etudes (Etudes et enquêtes en cours ; Archives)
- Manifestations
- Formations (Formations intra-établissements ; Formations inter-établissements)
- Conseil & Expertises (Conseil Technique; Appui à l'innovation; Plateformes informatiques)
- Annonces emploi

7.3 Offre de formation

Afin de répondre aux préoccupations actuelles des dirigeants, des cadres et des professionnels socioéducatifs des structures de Nouvelle-Aquitaine, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a construit une offre de formation.

Les prestations de formation sont alimentées par l'expérience acquise depuis de nombreuses années par l'observation continue des besoins et le repérage des pratiques innovantes.

L'offre de formation est conçue de manière volontairement ciblée pour pouvoir tenir compte des préoccupations et des attentes du secteur.

Deux formules sont proposées :

- Formations intra-établissement: Souple et adaptable, ce dispositif de formation privilégie le principe de la formation-action pour une articulation optimale entre les apports formatifs, les préoccupations concrètes et la mise en pratique opérationnelle. A partir des thèmes et des contenus proposés, un programme de formation détaillé et personnalisé (objectifs, contenus, méthode, durée) est élaboré en fonction des attentes et du contexte du commanditaire.
- Formations inter-établissements: Généralement organisées dans les locaux du CREAI Nouvelle-Aquitaine (à Bordeaux ou à Poitiers), les formations en inter-établissements et services sont conçues sous forme d'actions de formation de courte durée sur des thèmes d'actualité. En réunissant des professionnels de toute la région, elles favorisent les échanges d'expérience et la réflexion transversale.

> Document téléchargeable sur : https://creai-nouvelleaquitaine.org/formations/

IV - Rapport financier

Présenté par Madame Elodie LEROY, Trésorière du CREAI Nouvelle-Aquitaine Et Madame Isabelle HILAIREAU, Trésorière adjointe du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs, Mesdames et Messieurs les adhérents, Mesdames et Messieurs,

Quelques chiffres marquants de l'exercice 2023

Principaux chiffres

Trésorerie : 333 294 € (- 27,50 % / 459 774 € en 2022)

Total du bilan : 901 465 €

Résultats d'exploitation : -74 932 € (contre 16 953 € en 2022)

Total des produits : $1 \ 092 \ 672 \ € \ (+16,43 \% / 983 \ 499 \ € \ en \ 2022)$ Total des charges : $1 \ 163 \ 001 \ € \ (+23,91 \% / 938 \ 583 \ € \ en \ 2022)$

Résultat de l'exercice : Déficit - 70 328 € (contre un excédent de 44 916 € en 2022)

Constats:

L'exercice 2023 présente un résultat déficitaire de 70 328 €uros :

- Résultat d'exploitation = 74 932 €
- Résultat financier = 4 603 €

Les subventions d'exploitations : 387 261 €

Elles sont en hausse en 2023 (+ 62 648 € / 19 %).

La subvention de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour cet exercice reste identique à celle de 2022 : 294 261 € et correspond à un programme de travail précis dont les actions sont présentées dans le rapport d'activité.

Le CREAI a obtenu des subventions complémentaires pour des travaux : ASPASIA (Conseil Régional – 23 K€) ; Handidonnées Martinique (ARS Martinique – 50 K€ ; PDAHLPD (DDEETS 24 – 20 K€).

Les cotisations et contributions volontaires : 45,32 K€ (contre 49,9 K€ en 2022)

Les cotisations sont en légère baisse, 15 875 € contre 16 500 € en 2022.

Les contributions volontaires diminuent, 29 450 € contre 33400 € en 2022.

Les prestations vendues : 543,20 K€ (contre 367 K€ en 2022)

Les prestations vendues sont en très forte augmentation par rapport à l'année précédente (+ 48 %) :

- Le Pôle « Formation » poursuit sa progression et connaît une forte hausse en 2023 (+ 116 %) 238,5 K€ contre 110 K€ en 2022.
- Le Pôle « Etudes & Observations » connaît une baisse concernant les prestations vendues en 2023, (-88%), 3,67 K€ contre 33,4 K€ en 2022.
 - Il faut souligner que le Pôle « Etudes & Observations » réalise essentiellement des études dans le cadre de la convention annuelle avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine (programme de travail définit). En 2023, deux actions ont été réalisées pour l'ARS Martinique (Handidonnées) et la DDEETS de la Dordogne (PDAHLPD).
- Le Pôle « Conseil technique » a été scindé en deux pôles en 2023 afin de faire la distinction entre les accompagnements auprès des ESMS et les développements informatiques :
 - o« Conseil technique »: 14,6 K€
 - o« Développements informatiques », 168,3 K€
- L'animation a connu une augmentation, 70,46 K€ (contre 19,5 K€ en 2022), notamment grâce à l'organisation d'un colloque en collaboration avec Les PEP 64 en mai (48,5 K€).

Production Immobilisée : 35 598 € (contre 27 710 €uros en 2022)

En 2022, le CREAI a choisi l'option d'immobiliser les dépenses relatives à la création de l'application ALISEA, projet réalisé en collaboration avec le CREAI Grand-Est, co-propriétaire.

Les 35 598 €uros en immobilisations en cours correspondent à la valorisation du développement de l'application ALISEA. Il se décomposent de la façon suivante :

- des dépenses de personnel pour 65 270 €uros (valorisation du temps passé par l'équipe du CREAI)
- des dépenses engagées pour 328 €uros
- des recettes liées au projet pour 30 000 € (refacturation effectuées auprès du CREAI Grand-Est)

Les charges de personnel (salaires et charges sociales) : 767 K€ (contre 618,2 K€ en 2022)

Les charges de personnels sont en augmentation 2023.

L'effectif est en légère augmentation (12 personnes soit 10,53 ETP sur l'ensemble de l'année 2023 contre 9,92 ETP en 2022):

- Augmentation des temps de travail, soit 24 K€
- Augmentation des salaires, soit 19 K€ (augmentation de la valeur du point, changement d'échelon selon la convention)
- Recrutement de Conseillères Techniques pour renforcer les antennes⁸, soit 30 K€
- Recrutement d'intervenant extérieur dans le cadre du projet START.

Au 31 décembre 2023, l'équipe du CREAI Nouvelle-Aquitaine est composée de 11 personnes (10,2 ETP).

Les fonds dédiés

Les fonds dédiés au 31 décembre 2023 sont de 65 188 € (contre 60 065 € en 2022) et sont répartis :

- 60 688 € sur des études
- 2 000 € pour du conseil technique
- 2 500 € pour du développement informatique.

Conclusion

2023 a vu une hausse intéressante de l'activité, essentiellement grâce à la formation et, dans une moindre mesure, le développement informatique.

La part des subventions représente un peu moins de 36% des produits d'exploitation de l'association.

Soulignons que la subvention principale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine est restée parfaitement identique à celle de 2022.

Malgré l'augmentation de l'activité, le CREAI Nouvelle-Aquitaine affiche un déficit de 70 K€, les charges – notamment de personnel – ayant augmenté plus fortement que les recettes.

Et ce, malgré la neutralisation de 36 K€ de charges liées au développement informatique inscrit en immobilisations.

Le fonds de roulement de l'association passe de 263 K€ fin 2022 à 192 K€ fin 2023, soit une dégradation de 71 K€.

Cette dégradation s'explique par les 2 facteurs suivants :

- Une capacité d'autofinancement de l'exercice (résultat corrigé des charges non décaissées (amortissements et provisions)) de – 30 K€
- Des investissements de 42 K€, essentiellement informatiques, autofinancés, sans recours à l'emprunt

Le fonds de roulement de 192 K€ représente l'équivalent de moins de 2 mois de budget de fonctionnement (sur la base d'un budget de 1,2 millions), avec toutefois une indépendance totale vis-à-vis des banques (absence d'emprunt à long terme).

La situation financière est saine, mais toujours fragile, exigeant une réelle maîtrise budgétaire.

⁸ CDD de septembre 2022 à août 2023 sur l'Antenne de Limoges et CDI à compter d'avril 2023 sur l'antenne de Poitiers

ANNEXES

Composition du Conseil d'Administration (avril 2023)

Composition du Bureau élu le 7 avril 2023

Glossaire

Conseil d'Administration (avril 2023)

➤ Collège Personnes Morales

	Structure	Titulaire	Suppléant
1	Papillons Blancs de Bergerac 6 avenue Paul Painlevé 24112 Bergerac	MONDEJAR Marcel Administrateur	
2	Association Foyers des Ainés 2 rue du Général Guillaumat 33 600 Pessac	NABAIS RAMOS Manuel Directeur Général	RIVET Marie Directrice EHPAD
3	EDEA Château Bel Air – 2 avenue du Périgord 33370 Tresses	Denis SIMON	BRUNET Bernard Président
4	ADEI 17 8 Boulevard du Commandant Charcot 17443 Aytré	LEVEQUE Christelle Directrice Générale	VISINKO Sylvie Responsable Qualité
5	AOL Périgueux 10 Bis rue Louis Blanc 24000 Périgueux	LAULHAU Hervé Directeur Général	DAGUT Jérôme Adjoint de direction
6	CHIC Ribérac Dronne Double 24600 Ribérac	DELIBIE Maryse Directrice Générale	
7	ANDAPEI 5 avenue de Bordeaux 47110 Saintes Livrade	DAMAZ Roger Président Adjoint	DURGUEIL Jean-Pierre Président
8	AJIR 18 rue Louis Barthou 64110 Gelos	MONNIN Rachel Directrice	GOURY DEDIEU Elsa Chargée de développement et mécénats
9	Association Emmanuelle La Maisonnée 300 route des Coudrées 17450 Saint Laurent de la Prée	HADJAZ Noureddine Directeur	
10	ARIMOC Domaine de Burgaous – BP 78 64160 Morlaas	MORENO Isabelle Directrice Générale	CARCABAL Daniel Directeur Adjoint Pôle enfants
11	APAJH 33 272 boulevard Wilson 33000 Bordeaux	ANDRE Michel Secrétaire général adjoint	CASES Bernard Trésorier général
12	ALGEEI 47 Agropole – Bat Deltagro 3 – BP 361 47931 Agen Cedex 9	SCALABRE Guillaume Directeur du CAMSP et CMPP de Marmande	FILLOL Isabelle Directrice du Foyer de la Ferrette
13	APRES 47 Rue Léo Lagrange 47400 Tonneins	DECRESSAC Dominique Directeur Général	Mme HESSE
14	Association TREMA 128 bis rue du 14 juillet 17300 Rochefort	HILAIREAU Isabelle Directrice de Service	LOISEAU François Directeur Général
15	Fondation John Bost 24130 La Force	LEROY Elodie Directrice Adjointe	FORGET Sylvain Directeur de Site
16	UNAFAM Nouvelle Aquitaine 3 rempart de l'Est 16000 Angoulême	HAMONIC Claude	DAUGA Patrick
17	Association RENOVATION BP 19 33019 Bordeaux Cedex	PERRIGAUD Thierry Directeur Général	
18	FAM Les Fontaines de Monjous 9 rue des Fontaines de Monjous 33170 Gradignan	FALLET Eric Directeur	WINCKLER Esmée Cadre Socio-éducatif

	Structure	Titulaire	Suppléant
19	URAF Nouvelle-Aquitaine Avenue Descartes et Av. Gay Lussac 33370 Artigues-près Bordeaux	MALY Emile	En attente de désignation
20	ADC – Délégation régionale	TIBLE Thierry	PETIT Matthieu
21	Institut Don Bosco 181 rue Saint François Xavier 33170 Gradignan	LABARDIN Michel Directeur Général	LEPRONT Virginie Directrice Générale Adjointe
22	ADIAPH 97 avenue Thiers – BP 90042 33015 Bordeaux	GABORIEAU Damien Directeur Général Adjoint	Pascale HERBEL Chargée de mission ingénierie Médico-sociale
23	Plateforme Territoriale d'Inclusion JEJ 78 ZI Eygreteau – 33230 Coutras	DEBLOIS Stéphanie Directrice Générale	LAMBLIN Natacha Directrice Adjointe chargée des Dispositifs et Innovation inclusive
24	Fondation de Selves 300 Chemin de Loubéjac 24200 Sarlat La Canéda	SCHUMM Sophie Directrice	
25	HAPOGYS BP 58 33370 Tresses	BERNET Julien Directeur Général	
26	OREAG 85 rue de Ségur 33000 Bordeaux	LE NEPVOU Sabrina Directrice Générale	GRELLETY Lucas Responsable Projets Qualité Gestion des risques

➤ Collège Personnes Qualifiées

	Nom – Prénom
1	SCHNEIDER Philippe (33)
2	DAGNIAUX Laurent (33)
3	NADIN Bruno (64)
4	KARAM Rodolphe (33)
5	ROUSSEAUX Jean-Rémi (40)
6	LEBEL LACROUTS Céline (33)
7	SANSEBASTIAN-OLAIZOLA Céline (64)
8	DEPOND Jean-Pierre (33)
9	QUOIX Danielle (33)

Bureau élu le 7 avril 2023

Président d'honneur : Maître Jean-Pierre DEPOND (33)

Président : Monsieur Philippe SCHNEIDER (33)

Vice-Président : Monsieur Marcel MONDEJAR

Les Papillons Blancs de Bergerac (24)

2ème **Vice-Président :** Monsieur Bruno NADIN (64)

3ème **Vice-Présidente** : Madame Isabelle MORENO

ARIMOC (64)

Secrétaire Général : Monsieur Hervé LAULHAU

AOL de Périgueux (24)

Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Guillaume SCALABRE

ALGEEI 47

Trésorier : Madame Isabelle MORENO

ARIMOC (64)

Trésorière Adjointe : Madame Elodie LEROY

Fondation John Bost (24)

Assesseurs: Madame Isabelle HILAIREAU

Association TREMA (27)

Monsieur Rodolphe KARAM (33)

Monsieur Laurent DAGNIAUX (33)

Glossaire

AAH Allocation aux adultes handicapés

AEEH Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AIRE Association des ITEP et de leur Réseaux

ANCREAI Fédération Nationale des CREAI

ANESM Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux

ARS Agence Régionale de Santé
ASE Aide sociale à l'enfance

CCAH Communication Alternative et Augmentée
CCAH Comité National Coordination Action Handicap

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CMS Centre Médico-Social

CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPOM Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRA Centre Ressources Autisme

CTRA Comité Technique Régional de l'Autisme
CTRP Comité Technique Régional Polyhandicap

CVS Conseil de la Vie Sociale

DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
DAPV
Dispositif Assistance au Projet de Vie

DAR dispositif d'auto-régulation

DCGS Direction générale de la cohésion sociale

DITEP Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

DPF Délégués aux Prestations FamilialesDPO Délégué à la protection des données

DRDJSCS Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DREETS Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EMAS Equipes mobiles d'appui médico-social

EN Education nationale

ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS Etablissements et Services Médico-Sociaux
ESPO Etablissements et Services de Préorientation

ESRP Etablissements et Services de Rééducation Professionnelle
ESSMS Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux

ETP Equivalent Temps Plein **FAM** Foyer d'accueil médicalisé

FOH Foyer occupationnel et d'hébergement

HAS Haute Autorité de SantéIME Institut Médico-EducatifIMPRO Institut Médico Professionnel

ISTF Information et au Soutien des Tuteurs Familiaux ITEP Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

MAS Maison d'Accueil spécialisée

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

MECS Maison d'Enfants à Caractère Social

MIJE Mesure Judiciaire d'Investigation Educative

MJAGBF Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
MJPM Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Assemblée Générale du 5 avril 2024 du CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exercice 2023

OETH Objectif emploi des travailleurs handicapés
ORIS Observatoire Régional des Innovations en Santé

PAQ Plan d'Amélioration de la Qualité

PCH Prestation de Compensation du Handicap
PCO Plateforme de coordination et d'orientation

PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées

PDAHLPD Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

PDH Plan départemental de l'habitat

PFR Plateforme d'accompagnement et de répit

PHV Personne handicapée vieillissante PPE Projet Personnalisé de l'Enfant

PRS Plan régional de santé

PTA Plateforme Territoriale d'Appui

RBPP Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données

SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SERAFIN PH Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des

Personnes Handicapées

SESSAD Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

TSA Trouble du Spectre de l'Autisme
TND Troubles du neurodéveloppement

UEEA Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme

UEMA Unité d'enseignement en maternelle
UEMO Unité Educative en Milieu Ouvert
UNML Union Nationale des Missions Locales



Espace Rodesse 103ter rue Belleville – CS 81487 33063 Bordeaux Cedex Tél: 05 57 01 36 50

Antennes

➤ Poitiers :

2 rue des Anciennes Serres – 86280 Saint Benoît Tél : 05 86 30 04 95

➤ Brive :

La Base CCI – 10 avenue Général Leclerc – 19100 Brive La Gaillarde Tél : 05 57 01 36 56

info@creai-nouvelleaquitaine.org

www.creai-nouvelleaquitaine.org